

La Voix de l'Arménie

REVUE BI-MENSUELLE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

30, Rue Jacob, Paris VI^{me}

.. .. Téléphone : Gobelins 40.99

Le Numéro : 0 fr. 50

Abonnements : France, Un an 12 fr. — Etranger, Un an 15 fr.

Comité de Patronage de "LA VOIX DE L'ARMÉNIE"

- M. ALBERT THOMAS, ancien Ministre, Député.
 Mme C. ANDRÉ.
 M. le Général BAILLOU, Inspecteur général des Troupes Françaises en Egypte et en Palestine.
 Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Propagande Française à l'Etranger.
 MM. Pierre BERNUS, Publiciste, Correspondant du Journal de Genève.
 BONET-MAURY, Professeur honoraire de l'Université de Paris.
 Pierre de BOUCHAUD, homme de lettres.
 Emile BOUTROUX, de l'Académie Française.
 Paul BOYER, Directeur de l'Ecole des Langues Orientales vivantes.
 Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil des Ministres, Sénateur.
 DENYS COCHIN, de l'Académie Française, ancien Ministre, Député.
 Baron Ludovic de-CONTENSON.
 Henri COULON, Avocat à la Cour d'Appel.
 Charles DIEHL, de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris.
 Paul DOUMER, ancien Président de la Chambre des Députés, Sénateur.
 Emile DOUMERGUE, Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante à Montauban.
 Eugène d'EICHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'Ecole des Sciences Politiques.
 Etienne FLANDIN, Sénateur.
 Anatole FRANCE, de l'Académie Française.
 FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre, Président de la Commission des Affaires Extérieures.
 Mme Georges GAULIS, Publiciste.
 Dr. H. Adams GIBBONS, Docteur en Philosophie, auteur de « La Fondation de l'Empire Ottoman ».
 Mgr GRAFFIN, Directeur de la Société Anti-Esclavagiste.
 MM. GUERNIER, Député, ancien Haut Commissaire de la République Française en Grande-Bretagne.
 A.-F. HEROLD, Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme.
 Gustave HERVÉ, Rédacteur en Chef de « La Victoire ».
 C. JONNART, ancien Ministre, Sénateur, Président de la Compagnie du Canal de Suez.
 Mgr LE ROY, Evêque d'Alinda.
 MM. Raphaël-Georges LÉVY, de l'Institut.
 Georges LEYGUES, Ministre de la Marine, Député.
 F. MACLER, Professeur à l'Ecole Nationale des Langues Orientales vivantes.
 A. MEILLIET, Professeur au Collège de France.
 J. de MORGAN, ancien Délégué Général en Perse du Ministère de l'Instruction Publique.
 René PINON, Publiciste, Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.
 REBELLIAT, de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.
 Salomon REINACH, de l'Institut.
 Marc REVILLE, Député.
 G. SCHLUMBERGER, de l'Institut.
 SENART, de l'Institut.
 Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans.
 M. Maurice VERNES, Président de la Section Religieuse de l'Ecole des Hautes Etudes.

SOMMAIRE :

Indépendance. — Intégrité. — Assistance. — Réparation.

par M. René PINON.

L'Avenir de l'Arménie.

par le Vicomte BRYCE.

Quelles étaient les frontières de l'ancienne Arménie.

par M. K. J. BASMADJIAN.

Le Coin des livres.

par M. Camille MAULAT.

MEMOIRES ET DOCUMENTS.

— Extrait du compte-rendu de la séance du 18 nov. 1918 à la Chambre des Communes.
 — Une dépêche de S. S. le Catholikos de Cilicie.
 — Une pétition au Président Wilson, par le Comité Néerlandais de Secours

aux Arméniens. — Pour les Arméniens et les Nestoriens. — Une proclamation du Président Wilson au peuple Américain. — Le Congrès français de la Serbie; une lettre de protestation de M. K. J. Basmadjian. — Une réunion d'Arméniens à Damas. — Résolution votée par les rescapés Arméniens d'Alep. — Témoignages accablants sur les massacres d'Arménie, de témoins oculaires.

REVUES ET JOURNAUX. — Et l'Arménie? par M. Camille Maclat (*Le Soleil du Midi*, du 27 déc. 1918). — La nouvelle Arménie, par le correspondant du *Times*, (*Le Times* du 31 décembre 1918).

FAITS ET INFORMATIONS. — En Turquie. — Au Caucase. — Informations diverses.

La Voix de l'Arménie

REVUE BI-MENSUELLE

Indépendance — Intégrité

Assistance — Réparations

M. Pichon, ministre des Affaires Étrangères, a dit quelques mots, dans son discours du 29 Décembre, de la Syrie et de l'Arménie; il n'a pas prétendu traiter la question à fond. Il a parlé, à propos de la Syrie, de la protection de la France sur « les nations asservies dans l'Empire ottoman » et des « droits séculaires » que cette protection confère à la République. « Ces droits résultent en Syrie, au Liban, en Cilicie, en Palestine, de titres historiques, d'accords et de contrats. Ils sont fondés aussi sur les aspirations et les vœux des populations qui, depuis longtemps sont nos clientes. » Faisant allusion aux accords franco-anglo-russes de 1916, il a déclaré que « par rapport à l'Angleterre et à nous », ces accords confèrent à la France « des droits acquis ». M. Briand, intervenant, a corroboré avec force les paroles du Ministre. Cette partie du discours de M. Pichon s'est terminée par quelques mots, qu'on eût souhaité plus complets et plus explicites, sur l'Arménie :

« Nous ne pouvions pas nous désintéresser du sort de la malheureuse Arménie, toujours exposée à de nouvelles calamités. »

Ce n'est qu'une assurance de sympathie et une promesse de sécurité pour l'avenir. On aurait aimé entendre le ministre s'expliquer sur le régime de la Syrie et de l'Arménie et sur l'assistance que la France est disposée à

leur prêter pour les aider dans l'œuvre de l'organisation et de la consolidation de leur indépendance. Il faut reconnaître que M. Pichon ne pouvait pas préjuger à la tribune d'une question qui intéresse tous les Alliés et qui sera débattue dans leurs conférences; mais on serait plus volontiers patient, si l'on ne voyait pas surgir certaines interprétations qui ne paraissent pas conformes ni à l'intérêt français, ni à l'intérêt arménien qui d'ailleurs se confondent. On parle de la « Syrie intégrale »; M. Marcel Cachin, orateur de l'opposition socialiste, a employé cette expression, et, pour en comprendre le sens, il faut sans doute se reporter à certains documents Syriens, d'ailleurs pleins de vues justes et d'idées excellentes sur l'organisation intérieure de la Syrie future; ces documents, traçant les limites de la Syrie y englobent, au Sud, toute la Palestine et, au Nord, toute la partie méridionale de la Cilicie jusqu'au delà de Mersina. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de Palestine: aux yeux de nos amis Syriens la Palestine est difficilement séparable de la Syrie; mais les accords de 1916 ont reconnu la Palestine comme zone d'influence anglaise. Au Nord, la Cilicie n'a jamais été considérée comme Syrienne et s'est toujours appelée la Petite-Arménie. Au fond du golfe d'Alexandrette et à l'Amanus se termine la Syrie géographique, ethnographique et économique. Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi les Syriens dont l'indépendance, organisée avec l'assistance de la France, n'a pas d'ami plus chaleureux que nous, souhaitent d'englober dans les limites de la Syrie toute la partie Sud du vilayet d'Adana et imaginent une ligne frontière qui séparerait Mersina, Adana et Youmourtalik de leur « arrière-pays » naturel et, d'autre part, priverait Marach, Sis, Zeitoun, Sivas, de leur débouché naturel sur la Méditerranée. Il y a la Syrie et il y a l'Arménie; elles sont destinées à vivre en excellente amitié et voisinage, à s'entraider chaque fois qu'elles le pourront: elles sont persuadées, l'une et l'autre, qu'elles ne pourront pas organiser leur indépendance sans l'assistance d'une grande puissance; elles n'ont pas l'intention d'établir entre

elles des droits de douane et elles ne hérisseront pas leurs frontières de forteresses ; mais elles ont chacune leur personnalité, leur histoire, leur civilisation et il en serait à souhaiter, ni pour elles, ni pour la France, qu'elles se confondissent, pour le tout ou pour certaines parties, en un seul Etat. L'arrière-pays de la Cilicie (ou Petite-Arménie) c'est l'Arménie ; l'arrière-pays de la Syrie e'est la région du moyen Euphrate et Mossoul.

A l'époque où furent signés entre l'Angleterre, la France et la Russie les accords de 1916, cette dernière puissance, dont les armées victorieuses avaient conquis Erzeroum, Erzindjian, Trébizonde, Van, etc., avait demandé et obtenu de ses alliées que les vilayets de l'Arménie centrale et septentrionale fussent laissés à sa disposition ; l'Arménie méridionale, jusqu'au delà de Sivas, Kharpout et Diarbékir aurait été comprise dans la zone d'influence française. Il y aurait eu ainsi deux Arménies, l'une méditerranéenne, indépendante sous la protection française ; l'autre, l'Arménie des hauts plateaux et de la mer Noire, aurait été probablement annexée à la Russie, et déjà les incorrigibles bureaucrates de l'ancien régime tsariste avaient commencé à organiser l'exode des habitants vers le Caucase et l'installation de colons russes. Il faut bien dire que la catastrophe russe a préservé l'Arménie de ce nouveau danger et de cette nouvelle oppression.

La politique des alliés ne s'était évidemment pas résignée sans regrets à ce découpage artificiel ; l'occasion leur est offerte aujourd'hui de revenir à une conception qui, sans être défavorable à leurs intérêts serait plus juste envers les Arméniens. Dans l'hypothèse ancienne, il y auraient eu une Arménie française, comprenant la Cilicie avec Diarbékir et Sivas ; elle aurait été rattachée à une organisation fédérale Syro-Arménienne sous la protection de la France. Aujourd'hui la situation est toute différente ; il n'y a plus de raisons ou de prétexte pour couper en deux l'Arménie ; c'est pourquoi, disons-le franchement, on s'étonne un peu d'entendre le ministre français des Affaires Étrangères parler d'une part de la Cilicie et la nommer,

dans son discours, entre le Liban et la Palestine, et d'autre part de l'Arménie; et l'on voudrait être certain qu'il n'y a aucun rapport entre le sens qu'il convient d'attribuer à ses paroles et les aspirations syriennes,] dont nous parlions tout à l'heure, qui tendent à englober la Cilicie dans la Syrie. Vis-à-vis de l'Angleterre, la France est fondée, d'après M. Pichon, à tirer argument de ses accords pour obtenir, de la confiance des puissances associées, un mandat général d'assistance pour toute l'Arménie; mais, vis-à-vis des Arméniens, les principes élevés sur lesquels se fonde sa politique, comme celle de ses alliés l'engagent à se prévaloir seulement — pour reprendre les expressions mêmes de M. Pichon — « des aspirations et des vœux des populations ». Dans l'état actuel de la politique des Alliés et de l'opinion mondiale, la conception qui séparerait la Cilicie de l'Arménie n'est plus réalisable et il est heureux pour tous qu'il en soit ainsi.

A l'objection tirée du petit nombre des Arméniens actuellement vivants en Cilicie, nous avons déjà plusieurs fois répondu d'abord que les morts doivent entrer en ligne de compte, et surtout que les Arméniens, s'ils ne sont pas le nombre sont, avec les Grecs et les Syriens, le seul élément actuellement capable de civilisation et de progrès et susceptible de s'élever à la conception et à la réalisation d'un Etat, au sens occidental et moderne du mot. La Cilicie sera naturellement la première étape des malheureuses victimes des déportations turques encore aujourd'hui campées dans les déserts et les steppes de l'Euphrate ou de la Syrie. Beaucoup d'entre les Arméniens échappés à tant de tortures et de privations se fixeront sans doute dans cette Petite Arménie, dans ces plaines fertiles et de climat doux de la Cilicie, où ils chercheront à réunir les membres dispersés de leur famille et à fonder un nouvel établissement dans la paix et la sécurité. Ainsi les Arméniens, au retour de leur effroyable captivité de Babylone, coloniseront d'abord la Cilicie et lui rendront le caractère Arménien qu'elle a eu dans l'histoire.

Ces considérations nous amènent à parler de ce que pourrait être, pour les Arméniens, la réparation des dommages de guerre. Certes ils y ont droit; aucun peuple n'a souffert plus qu'eux, aucun ne peut présenter le triste bilan d'un pareil martyrologe: De nouvelles preuves des atrocités turques, de la préméditation et de l'organisation méthodique des massacres nous arrivent tous les jours à mesure que, sur place, les officiers anglais et français poursuivent leur enquête. Nos lecteurs trouveront dans le présent numéro des témoignages nouveaux, dont la véracité ne saurait être douteuse, qui ajoutent encore à l'horreur de tout ce que nous savions déjà et qui établissent, après tant d'autres, la culpabilité du gouvernement turc. « La manière de procéder était la suivante, dit un témoin: les soldats remettaient les victimes aux gendarmes, les gendarmes à leur tour les remettaient aux Tcherkesses et les Tcherkesses obligeaient sous peine de mort les vagabonds nomades, Kurdes ou Arabes, à faire l'ouvrage. Cela donnait ainsi aux Turcs quatre moyens d'échapper aux responsabilités en dépitant toute enquête. » Il convient de dédier ces quelques lignes aux amis impénitents de ces bons et innocents turcs, par exemple à M. Pierre Loti !

Villages détruits, habitants massacrés, femmes violées et converties de force, enfants volés, pillage général : voilà bien des droits à des restitutions et à des réparations. Si les Turcs pouvaient payer, ce sont, certes, des milliards qu'ils devraient livrer pour réparer, dans une faible mesure, les maux qu'ils ont déchainés volontairement et les crimes qu'ils ont sciemment perpétrés. Mais les Turcs pourront-ils payer? Et s'ils ne le peuvent pas, les Allemands ne devraient-ils pas être tenus pour solidairement responsables de leurs méfaits qu'ils ont peut-être partiellement inspirés, qu'en tout cas ils n'ont pas voulu empêcher? Nous posons ces questions aux Puissances alliées; et nous y répondons dès maintenant que, partiellement du moins, les Turcs, si endettés qu'ils soient, peuvent payer. L'État ottoman, les fondations pieuses, possèdent des

biens considérables qui devront être saisis au profit des victimes. Les Arméniens ne s'attendent pas à ce que, dans leurs pays, toutes les ruines soient relevées, toutes les victimes indemnisées : elles sont trop ! Mais ils demandent que, du moins, quand il s'agira d'imposer des indemnités aux vaincus, les Turcs ne soient pas oubliés et que les Arméniens reçoivent au moins les millions nécessaires au rapatriement des déportés, à leur réinstallation sommaire dans leurs villes et villages, aux premiers besoins de l'Etat Arménien et aux arrérages des premiers emprunts à conclure. Le temps et la merveilleuse activité économique des Arméniens feront le reste.

Plusieurs centaines de mille femmes et enfants ont été arrachés à leur famille, enfermés dans des harems turcs ou retenus dans des villages kurdes et tcherkesses, et convertis de force à l'Islam. Il faut naturellement délivrer ces malheureuses victimes. L'opération est délicate ; il faudra que des commissions d'enquête européennes se rendent dans chaque ville et village, pénètrent dans les maisons musulmanes, interrogent les captives, identifient les enfants en bas âge, découvrent les cachettes les plus secrètes. Les enquêteurs auront besoin de l'appui d'une forte gendarmerie commandée par des Européens appartenant aux puissances alliées ou neutres. Déjà on annonce l'arrivée prochaine à Paris d'une mission américaine qui s'est donné cette noble et généreuse mission. Mais si urgente que soit cette œuvre de délivrance et de rédemption, il serait imprudent de la commencer sans qu'un embryon d'organisation et de police ait été créé dans le pays, sans, surtout, qu'un gouvernement fort ait été installé et ait fait savoir dans tous les pays où peuvent avoir été emmenés les esclaves arméniens, nestoriens, ou autres, c'est-à-dire dans toute l'Asie turque, que tout meurtre commis sur la personne d'une de ces malheureuses victimes, toute tentative pour les retenir ou les dissimuler aux recherches, seront punies de la mort et de la confiscation des biens. Il faudra que la crainte salutaire de la justice des alliés se répande non seulement dans les régions qui feront partie de la

future Arménie, mais dans tout l'ancien empire ottoman, puisque, partout, des femmes et des enfants arméniens ont été déportés et vendus. N'y eut-il que cette longue et délicate opération à effectuer qu'il serait déjà évident que l'Arménie ne peut en aucune manière s'organiser sans le concours de tous les Alliés et l'assistance particulière de l'une des grandes puissances. Cette restitution des femmes et des enfants sera une première satisfaction ; l'avenir même de la race arménienne en dépend. (*)

Il est urgent que les Alliés fassent enfin connaître aux Turcs leurs volontés et organisent la police dans les zones que l'armistice leur donne le droit d'occuper. En Arménie, d'après des renseignements sûrs, le 2 novembre, les Turcs distribuaient des armes aux musulmans et le 15 ils commençaient à recruter des soldats ; ils sont persuadés que l'Entente acceptera le fait accompli de l'extermination des Arméniens et reconnaîtra les assassins comme légitimes propriétaires des biens volés et des personnes réduites en esclavage et islamisées de force. Il n'est pas douteux que les Turcs cherchent à organiser une résistance et des manifestations musulmanes pour échapper aux restitutions

(*) Un télégramme Reuter de Londres, en date du 4 janvier, annonce de source autorisée qu'au mépris des conditions d'armistice, les armées turques évacuant les territoires envahis du Caucase continuent à exercer contre la population arménienne les sévices les plus graves, et que les Turcs eux-mêmes ont ouvertement déclaré qu'ils avaient l'intention de porter aux Arméniens un coup mortel et de donner son couronnement à la politique turque d'extermination de cette race. Un témoin oculaire dit que tout récemment les Turcs exercèrent de cruels sévices contre les Arméniens âgés de moins de 12 ans et qu'il n'est pas rare de trouver des Arméniens qui ont été battus jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus se tenir debout. Ce témoin trouva sur un point les cadavres de plus de 60 femmes et enfants, et vit les troupes turques infliger aux Arméniens les plus abominables tortures. Les Turcs veulent que les Arméniens qui leur ont échappé périssent de faim et succombent à la fatigue et aux intempéries. Pour réaliser ce dessein, l'armée turque s'efforce d'emporter tout le blé, tous les vêtements, meubles et vaisselle, détruisant toutes les habitations, chassant des milliers de gens de leur pays. Les Turcs laissent pourrir sous la pluie les grains qu'ils ne peuvent pas emporter faute de moyens de transport et interdisent sous peine de mort aux Arméniens affamés d'y toucher.

nécessaires et aux châtiments mérités. Il importe de les persuader, par des exemples, qu'ils se trompent. La punition des grands coupables, les Enver, les Talaat, est urgente. Déjà, heureusement, les valeureuses troupes arméniennes qui ont combattu en Syrie s'avancent en Cilicie sous la conduite de leurs officiers français. Ces braves gens se sont engagés dans les rangs de la légion d'Orient pour aller délivrer leur pays ; il est nécessaire que tous y soient maintenant conduits et connaissent la suprême récompense de travailler à l'organisation et au bon ordre dans leur patrie ressuscitée. Ils l'ont amplement mérité ! Heureusement aussi, des officiers français vont partir ou sont partis pour l'Arménie ; ils y seront les pionniers de la civilisation, les premiers gardiens de la sécurité générale, les annonciateurs de la paix française et de la liberté arménienne.

René PINON.

L'avenir de l'Arménie

Par le VICOMTE BRYCE

(Reproduit de la « Contemporary Review »)

Le règlement des conditions de la paix approche. Il oblige les nations belligérantes à considérer dès maintenant quelles vont être les conditions qu'elles imposeront, quels seront les changements territoriaux à faire et d'après quels plans on procédera pour la reconstitution des régions dévastées. La victoire complète, en effet, permet aux nations de l'Entente de dicter les conditions de la paix dans l'intérêt commun du monde et en conformité avec les principes pour lesquels elles se sont battues. Les principes les plus importants sont suffisamment clairs. Ils ont été si fréquemment proclamés par les Alliés d'Europe et les Etats-Unis dans un langage presque identique que nous pouvions les considérer comme une chose convenue. Ils se résument en deux phrases : « Le respect des désirs des nationalités » et « La reconnaissance à chaque nationalité ou peuple du droit de se gouverner ». C'est dans l'application à des cas particuliers de ces principes généraux que réside la difficulté des négociations et pour que l'application soit juste et le règlement permanent, il y aurait à bien étudier le détail de chaque cas particulier. Il n'a jamais été soumis de problèmes plus complexes et plus nombreux à aucun Congrès ou aucune Conférence d'après-guerre, depuis le premier grand Congrès européen qui a eu lieu en 1648 à Osnabruck et Munster. Tout le monde comprend et il a été déclaré à plusieurs reprises par les Gouvernements de toutes les Puissances intéressées, que les peuples des nations alliées doivent être consultés pour les conditions de Paix. Les résultats qui en sortiront sont trop importants, les conséquences d'une trop grande portée pour qu'on les laisse être réglés en secret par les Gouvernements et par leurs représentants diplomatiques. Ainsi, il est devenu important en Angleterre, en France, en Italie et dans les Etats-Unis que la masse de chaque nation comprenne et se forme une opi-

nion sur ces résultats. Donc, plus ils seront discutés avant les réunions du Congrès et plus les peuples sauront ce que le Congrès élabore, et plus ils auront d'occasions d'exprimer leurs désirs avant que les décisions finales soient prises, d'autant plus utile sera le travail du Congrès et d'autant plus sûr la perspective que le règlement auquel on aboutira sera permanent.

Il y a une partie du monde dans laquelle il est particulièrement nécessaire que les faits soient bien connus et étudiés, premièrement, parce que jusqu'à présent, elle fut la moins connue des populations de l'Occident, et surtout parce que l'œuvre de reconstitution est entourée de diverses difficultés.

Cette partie du monde est l'Asie d'Occident et surtout les territoires de cet Empire turc qui maintenant a cessé d'exister. C'est de cette région que je me propose de parler.

Un fait est nettement saillant. La Turquie doit cesser pour toujours de gouverner les peuples d'une autre religion. Le gouvernement turc a été le plus horrible parmi ceux qui ont affligé l'humanité depuis quinze siècles. Les Turcs ont toujours été, ce qu'un distingué historien de la génération précédente les a appelé : une bande de voleurs campés dans les territoires qu'ils ont conquis et dévastés.

Ils ne se sont jamais civilisés, jamais ils n'ont essayé d'appliquer aucun des principes, d'après lesquels un gouvernement civilisé doit se guider. Loin de progresser avec le temps ils sont allés de mal en pis.

Ils étaient des sauvages quand ils descendirent des plaines du Turkestan dans l'Asie occidentale, ils étaient des sauvages, lorsqu'il y a cent trente ans, Edmond Burke les décrivait comme tels et maintenant encore leur gouvernement garde son caractère sauvage et sans pitié.

Durant les 44 dernières années les dirigeants turcs ont commis quatre horribles massacres, dont le dernier était le plus épouvantable. Le massacre des Bulgares en 1775-76 conduisit à la libération de la Bulgarie en 1878. Mais les gouvernants ne prirent pas garde à l'avis qui leur avait été donné à cette époque. Abdul-Hamid organisa une série de nouveaux massacres en Asie Mineure et en Arménie en 1895-96. Quand son trône fut enfin renversé et que le Comité nommé « Union et Progrès »

vint au pouvoir, il inaugure son avènement par un nouveau massacre à Adana en Cilicie en 1909. En 1915, ce même Comité agissant au nom d'un Sultan qu'un long emprisonnement avait rendu idiot, organisa une nouvelle suite de massacres dépassant de beaucoup tous ceux qui avaient précédé, et dans ces massacres il périt près de 800.000 femmes et enfants aussi bien que des hommes. C'était, en vérité, un essai d'extermination des Arméniens chrétiens de l'Empire turc, et bien que les Arméniens et les Nestoriens souffrirent le plus, beaucoup d'autres chrétiens, appartenant à l'Église grecque, dans certaine partie de l'Asie mineure, souffrirent aussi durement soit par les massacres, soit par les déportations. Il est à peine nécessaire de le dire, que ces massacres furent accomplis avec l'approbation du Gouvernement allemand qui, s'il l'avait désiré, aurait pu les arrêter à n'importe quel moment.

Quelques-uns des membres du gouvernement actuel de Turquie faisaient partie de cette bande d'usurpateurs et ils sont en vérité tout aussi coupables que les deux dirigeants Talaat et Enver qui furent les principaux organisateurs du massacre. Personne n'osera maintenant proposer de tolérer qu'une bande d'innommables brigands, comme ce Comité, puisse garder le moindre vestige de pouvoir sur des races chrétiennes. Personne ne peut, non plus, supposer qu'il serait sûr de laisser ceux qui furent les complices de l'Allemagne dans une situation qui leur permettrait de continuer les projets qu'avait, comme on le sait, le gouvernement allemand d'établir son contrôle sur les pays compris entre le Caucase et le golfe persique. Ce gouvernement avait l'intention, comme nous le savons, de dominer tout le Moyen-Orient et d'étendre son influence, peut-être même son contrôle direct sur le Turkestan, d'où il aurait été facile de menacer la puissance anglaise dans l'Inde. Ainsi, au point de vue d'humanité et de politique, il est clair que la domination turque doit être supprimée à jamais dans ces régions de l'Est, au-delà des montagnes de Taurus, et que l'on ne doit même pas laisser une suzeraineté nominale sous le couvert de laquelle de dangereux plans d'agression pourraient être repris. Il est extrêmement satisfaisant que tous les Alliés se soient engagés sans aucune équivoque, à suivre cette politique. Les Etats-Unis et la

Grande-Bretagne ont été particulièrement explicites. Les grandes lignes de la politique sont, pour cette raison, jusqu'ici assez claires. Mais l'élimination des Turcs soulève la question de reconstitution.

Que fera-t-on pour procurer un gouvernement à ces régions pour la reconnaissance équitable du principe de nationalité, pour l'établissement de l'ordre et enfin pour le futur développement pacifique des ressources naturelles des contrées qui furent, à une certaine époque, et qui pourraient redevenir bien peuplées et prospères, le foyer des peuples civilisés ?

Quant à l'Asie-Mineure, la population de l'intérieur et des côtes septentrionales est surtout musulmane. La population est relativement restreinte, le gouvernement ayant négligé ses devoirs les plus élémentaires, le peuple est resté pauvre et arriéré, mais comme cette population est surtout musulmane parce que les chrétiens se trouvent principalement dans les villes qui ne sont ni grandes, ni nombreuses, il n'y a, en principe, pas d'objection à faire à ce que le gouvernement musulman se continue dans le centre et le long des côtes jusqu'à près de Trébizonde. Mais en Syrie, en Cilicie, en Arménie et en Mésopotamie, la population musulmane, telle qu'elle est, n'est pas de nationalité turque. En Syrie et en Mésopotamie, on parle l'Arabe. En Arménie, les musulmans sunni qu'on appelle les Turcs, quoique peu d'entre eux soient Turcs de nationalité, sont mêlés avec les Arméniens, les Kurdes et autres sectes, dont quelques éléments sont peu nombreux et aucune n'est en majorité, excepté dans de rares districts. Parmi cette partie de la population, les Arméniens sont les plus avancés, et, grâce à l'œuvre des missionnaires américains, les plus instruits. Ils sont aussi les plus intelligents, les plus travailleurs et leur force virile a été mise à l'épreuve par l'énergie et la valeur avec lesquelles ils se sont battus contre les forces turques, pendant ces trois dernières années. Ils étaient le cœur de ces armées russes qui, en 1914-15, ont chassé les Turcs du N.-O. de l'Arménie et quand en 1917, après la Révolution, ils furent abandonnés par les Russes, ils continuèrent la lutte se défendant contre les Turcs, qui, avec des officiers allemands en tête, avançaient à l'intérieur jusqu'à la Caspienne. Ils

se battirent merveilleusement à Erivan et à Bakou et réservent encore de la force combative.

La population arménienne a été terriblement réduite par les massacres de 1915; mais un grand nombre de réfugiés échappés vont retourner probablement, les uns venant des territoires ayant appartenu aux Russes, les autres de l'Égypte; tandis que beaucoup de ceux qui émigrèrent en Europe et plus nombreux encore ceux qui allèrent auparavant aux États-Unis sont supposés retourner dans leur patrie, aussitôt que cela pourra se faire sans danger.

Que peut-on faire, dans ce cas, pour ces pays?

La première chose, et elle peut être faite immédiatement, est de rétablir l'ordre dans les régions dévastées d'Arménie et de Cilicie, où les massacres furent les plus terribles et où la vie économique et sociale a été tout à fait désorganisée. D'après les clauses de l'Armistice conclu avec la Turquie, l'armée turque devra être immédiatement démobilisée. Un très grand nombre d'hommes libérés ainsi, armés, accoutumés aux excès de la soldatesque et ayant pris l'habitude de tuer des chrétiens là où ils en trouvaient continueront à massacrer, comme ils l'ont fait jusqu'à ces dernières semaines et le font peut-être encore. Des vols et des actes de violence de toute sorte pourront avoir lieu quand ces soldats débandés seront laissés libres dans le pays. Les autorités turques ne seraient pas en état de les contenir, même si elles y tenaient, car les vols et les violences sont naturels dans l'Empire turc, et s'exercent sans obstacle aucun, quand ils sont commis par des Musulmans sur des Chrétiens. L'Armistice semble avoir envisagé de faire maintenir l'ordre par ces autorités, mais ce serait faire garder les moutons par les loups. Il est impossible pour peu qu'on considère l'intérêt des populations, de laisser continuer cet état de choses. Les Alliés ont pu penser, en accordant l'Armistice au Gouvernement turc qu'il serait difficile, à cette époque, d'envoyer des détachements des forces alliées pour occuper le pays et maintenir l'ordre, mais cette erreur devrait être réparée immédiatement en y envoyant toutes troupes des armées alliées, que l'on pourra rendre disponibles dans ce but, qui se trouvent actuellement en Syrie et dans l'armée anglaise de Mésopotamie. On

ne peut s'attendre à aucune résistance sérieuse. Il y a deux raisons majeures pour suivre ce plan d'action et ceci, le plus tôt possible. Pendant les massacres de 1915, pendant que les hommes étaient massacrés sans merci, un grand nombre de jeunes filles furent emmenées dans les harems pour être converties de force à l'Islam. Quelques-unes étaient enlevées par des officiers et fonctionnaires turcs, d'autres vendues en marché public. Maintenant elles vivent dans le plus horrible des esclavages, elles sont les esclaves de ceux qui ont assassiné leurs pères, leurs maris, leurs frères et qui les ont converties à une religion qu'elles haïssent. Un grand nombre de jeunes gens aussi furent enlevés et livrés à des derviches pour être convertis

l'Islam et séparés pour toujours de leurs parents, — en effet, on leur apprend à les haïr comme « Giaours ».

La deuxième raison est, que des foules de réfugiés échappés aux massacres de 1915 attendent pour retourner dans leurs foyers. Parmi ceux qui seront enfuis dans les montagnes, quelques-uns survivent encore, bien que beaucoup aient péri de faim. Un bien plus grand nombre s'échappa à travers la frontière russe et put survivre là, en partie grâce à l'aide des Arméniens russes, en partie grâce aux approvisionnements et aux vêtements que les Comités de secours de la Grande Bretagne et des Etats-Unis ont pu leur distribuer, par la libéralité de souscripteurs charitables. De nouveaux secours urgents sont nécessaires maintenant, et j'en appelle à de charitables Anglais et Anglaises pour qu'ils contribuent à la souscription de Lord Mayor, ouverte dans ce but. Ces réfugiés désirent ardemment retourner dans leur foyer et ensemercer leurs champs, pour la prochaine récolte, et c'est d'autant plus nécessaire de le faire immédiatement, que le pays a souffert de la famine pendant les trois dernières années et se trouve à présent dans les plus grandes difficultés. Mais il est naturellement impossible, pour les réfugiés, de retourner tant que le pays est parcouru par une soldatesque sauvage et tant que leurs propres maisons, à demi ruinées, sont occupées par les ennemis qui les en ont chassés en 1915. Il est donc indispensable de procurer la sécurité au pays, le plus tôt possible. Quand on compare les conditions de l'Armistice accordées à l'Autriche, avec celles

infiniment plus douces faites aux Turcs, on ne peut s'empêcher de se demander : « Pourquoi ceux-là, dont les cruautés ont été les plus horribles et qui, très probablement, continueront ces cruautés où et quand ils en auront l'occasion, seraient-ils traités avec cette indulgence exceptionnelle ». La culpabilité du commandant même le plus cruel d'un camp de prisonniers en Autriche ou en Allemagne n'approche pas de la culpabilité des fonctionnaires et officiers qui accomplirent les massacres de 1915, et les cruautés supportées par les prisonniers britanniques dans les prisons allemandes, n'ont pas dépassé si même elles ont égalé, celles qui ont été infligées aux soldats britanniques qui se rendirent à Kut. Si des coupables méritent une punition, ce sont les membres du Comité Union et Progrès. Ceci est dit pour les besoins du moment. Nous avons maintenant à étudier la question sous un angle plus large et présentant de plus grandes difficultés : Que faire dans l'avenir ? Qui doit gouverner et administrer ces pays, étant donné que dans leur état actuel de dévastation et de dépopulation partielle, on ne peut les laisser se gouverner eux-mêmes ? La solution de laisser continuer la domination turque a été rejetée. La conscience de l'Europe Occidentale et de l'Amérique ne pourrait le supporter. Personne n'oserait le proposer. Même ces pernicious aventuriers, quelques-uns réclamant la nationalité française, anglaise, autrichienne ou allemande, mais la plupart levantins d'aucune nationalité particulière, à la solde de la Turquie ; aventuriers, qui avaient coutume de traîner dans le rebut de la politique en Europe et d'essayer de servir plutôt les intérêts de financiers intrigants que les intérêts turcs, quand ces financiers cherchaient à gagner de l'argent sur les besoins immédiats des Turcs ou par des concessions à obtenir en Turquie ; même, ces êtres vils doivent cesser maintenant, de propager les faussetés et les calomnies avec lesquelles ils essayent de pallier les crimes de leurs employeurs. La domination turque étant donc hors de la question : qui doit gouverner le pays ? En 1915, quand les armées russes prirent Erzeroum et Van, on comprit que le tzar désirait annexer l'Arménie du Nord et on crut, en général, qu'une autre Puissance envisageait un protectorat ou une « sphère d'influence » en Cilicie, dont l'Est et le Nord, y com-

pris les profondes vallées au cours des montagnes du Taurus, ont été habités, depuis des siècles, par une population arménienne. Quand après la Révolution de 1917, la Russie retira ses armées, l'idée de l'annexion disparut, il ne resta pas de prétendants pour les vastes régions de l'Arménie du Nord, qui sont maintenant généralement connues comme les six vilayets (provinces) qui forment l'angle nord-est de l'Empire ottoman. C'est dans cette partie, que les plus grandes difficultés doivent être résolues. La région cilicienne, bien que beaucoup de ses habitants aient péri dans les massacres, présenterait de nouveau une si grande majorité arménienne quand ceux des réfugiés, qui se sont sauvés, seront revenus dans leurs foyers, qu'on pourrait lui accorder bientôt un système de gouvernement autonome cantonal. Mais dans les six vilayets arméniens la population contient des éléments divers. Tout d'abord, les Kurdes, dont un petit nombre, seulement, est chrétien, et agriculteur; dans la grande majorité ce sont des tribus pastorales, nomades, vivant dans les montagnes sous l'autorité de leurs chefs et habituées à à faire des expéditions contre les paisibles cultivateurs des plaines exactement comme les Highlanders écossais, attaquaient, jusqu'à l'époque du Raob-Roy, les fermes de Lennox et de Menteith. Il y a aussi d'autres petites tribus, comme les Zazas, des sectes religieuses comme les Kizilbaches et en plus, bien entendu, la population orthodoxe musulmane qui parle le turc, bien qu'elle ait peu de sang turc, en elle. Elle a été très réduite pendant cette guerre; par les batailles et la famine, probablement dans une aussi grande proportion, que la population chrétienne. Il y a aussi les Arabes qui détestent les Turcs, mais sont avec les Arméniens en bons termes. L'élément arménien n'est concentré entièrement dans aucune région. Les Kurdes errent dans les montagnes sur des centaines de kilomètres.

Ce sont des musulmans très modérés qui n'ont pas de haine religieuse fanatique contre les chrétiens, mais l'habitude de voler est si profondément ancrée en eux et ils ont été si habilement encouragés par Abdul-Hamid, dans le but de continuer sa politique d'extermination des Arméniens, qu'il faudra une force armée pour la briser. Quand ceci sera fait, quand la paix

et l'ordre seront établis dans le pays, quand les réfugiés chrétiens seront réinstallés dans leurs foyers ; quand les routes ou même les chemins de fer seront construits pour transporter les produits du pays vers la mer à Trebizonde dans le N. O. ou à Mersina dans le S. O., la population augmentera, sans doute, avec rapidité, car la nation arménienne est très prolifique et recouvre vite ses pertes. Les six vilayets, avec Trebizonde. et les districts S. et E. de ce port, seront alors prêts à recevoir une forme quelconque de gouvernement collectif autonome. Ils formeront alors avec la Cilicie, la nouvelle Arménie. Le pays n'est pas musulman, et seul l'élément arménien est assez nombreux et assez avancé, pour être capable de le civiliser et ensuite de l'administrer comme un Etat civilisé. Ce que nous devons donc prendre en considération et ce pourquoi nous devons travailler est un Etat Arménien chrétien, avec bien entendu une protection entière accordée à chaque religion. Cet Etat reconstitué est nécessaire, non seulement pour les causes historiques, mais pour de sérieuses raisons politiques, parceque c'est le seul moyen d'assurer le développement et la prospérité de ces régions. Mais la reconstitution ne prendra pas moins de quinze à vingt ans et que doit-on faire pendant cet intervalle ? Un gouvernement local pourrait être donné à de petites étendues, dans lesquelles un élément de race ou une religion prédomine largement ; ce gouvernement pourrait être communal, c'est-à-dire, que les adhérents à chaque forme de religion ou de langue dans chaque région pourrait avoir l'administration de leurs intérêts domestiques et locaux de telle façon qu'aucun élément ne puisse opprimer les autres. Mais de tels groupements locaux ne pourraient tout d'abord pas établir une force de police capable de tenir en respect les Kurdes, ni construire ces voies de communication dont le pays a besoin, ni maintenir une entente loyale parmi les différents groupements. Il doit donc y avoir une puissance protectrice qui serait chargée de ces fonctions ; une puissance civilisée occidentale, qui pourrait envoyer des fonctionnaires capables, civils et militaires, et établir ainsi une administration qui créerait non seulement la discipline, ceci ne doit pas être difficile, mais qui aussi inspirerait la confiance dans sa loyauté et son impartialité. Quelle

sera cette Puissance protectrice ? On a dit souvent, que la puissance la mieux indiquée, non seulement au point de vue de l'impartialité, mais aussi du désintéressement, ne pouvant avoir aucune ambition personnelle, serait les Etats-Unis. Cette Puissance aurait un seul avantage. Les missionnaires ont déjà gagné la reconnaissance et l'affection de la population chrétienne, au progrès de laquelle ils ont rendu pendant les 70-80 dernières années, d'incalculables services par leurs écoles et leurs collèges. Ils ont inspiré aussi le respect et la confiance à la population musulmane, qu'ils n'ont pas essayé d'évangéliser et à qui leurs écoles, collèges et hôpitaux, étaient toujours ouverts.

Ces missionnaires sont les seuls étrangers qui connaissent véritablement le pays et comprennent le peuple. Si les Etats-Unis étaient disposés à se charger de la tâche philanthropique, de fournir des administrateurs pour une période de, disons vingt ans, ils auraient une occasion sans précédents dans l'histoire de procurer à ce pays des bénéfices tels qu'aucune nation n'en a jamais retiré d'une autre. Si cependant le Gouvernement et le peuple américains hésitaient à s'écarter autant des lignes établies de leur politique, il ne resterait pas d'autre solution que de trouver une puissance européenne, ou un groupe de puissances désireux d'entreprendre cette tâche. Ce moyen présente le plus de chance de sauver un pays à qui, dans l'intérêt du monde en général, on ne devrait pas permettre de retomber dans la barbarie et la misère auxquelles une tyrannie étrangère l'a si longtemps condamné. Quel est l'avenir économique de ces pays, demandera-t-on, et comment pourra-t-on subvenir aux frais de leur réorganisation et du développement de leurs ressources ? Ils ont été si ruinés et dépeuplés par le mauvais Gouvernement et les massacres qu'ils ne pourraient, pendant un certain temps, subvenir à leurs propres dépenses. Considérant que le gouvernement allemand est en grande partie responsable de la situation présente, une part de l'indemnité que l'on exigera de l'Allemagne comme compensation aux dommages qu'elle a causés peut, avec justice, leur être accordée comme à la Belgique et à la Serbie. Et si jamais une indemnité peut être obtenue des Turcs aussi, c'est ici qu'elle pourrait être le mieux

employée. Les nations belligérantes qui y ont intérêt pourraient contribuer à supporter les dépenses nécessaires pour l'administration du pays et l'établissement des voies de communication. Avec la paix, beaucoup de districts reprendraient bientôt la production et chaque année verrait le revenu augmenter, car la population est active jusqu'à ce que, peut-être dans dix ans, le revenu puisse supporter les dépenses de l'administration. On sait qu'il existe des dépôts de minéraux de grande valeur, et d'autres pourraient probablement être découverts, car la contrée n'a été que peu explorée par des ingénieurs spécialistes. Il serait nécessaire, certes, de prendre des précautions pour n'assurer les concessions qu'à des personnes ou à des sociétés dignes de confiance, et à des conditions qui garantiraient que toute augmentation de revenus, au-dessus d'un profit raisonnable, irait aux fonds publics. Ici, de même que dans les plaines fertiles en céréales de la Mésopotamie, cette question de conserver les ressources naturelles y compris la force motrice de l'eau le long du cours supérieur des rivières est de la plus haute importance.

Actuellement, quand le monde reste stupéfait et consterné devant le reniement par l'ancien gouvernement allemand de toute moralité internationale, et devant son effort pour substituer la force au droit comme principe devant diriger les relations des peuples, la partie la plus saine des nations qui ont résisté à l'Allemagne a été renforcée dans son sentiment du devoir international et s'est sentie soulevée à un plus haut degré d'aspiration morale. Si le sentiment de devoir envers les autres nations et spécialement envers les faibles et les malheureux, doit trouver une application pratique, nulle part, il ne serait mieux employé que pour venir en aide aux sujets chrétiens de la Turquie, car les malheurs qu'ils ont supportés sont dûs, en grande partie, à la politique égoïste que les grandes puissances européennes ont suivie dans l'Orient. Sans revenir au long récit de l'insensibilité des Allemands, rappelons-nous qu'en 1895 ce fut la Russie qui, sous la cynique direction de Lobanoff s'interposa pour empêcher l'arrêt des massacres d'Abdul Hamid. La France pas plus que l'Italie n'est sans blâme ainsi que nous-mêmes. Pendant près d'un siècle,

des hommes d'Etat anglais s'attachèrent à la tradition ridicule que les intérêts britanniques exigeaient le maintien de la puissance turque. Des spéculateurs français et anglais prêtèrent de l'argent aux Turcs et un emprunt turc fut garanti. C'est cette aide des Puissances chrétiennes qui, en permettant au gouvernement turc d'exister, perpétua l'esclavage et les souffrances de ses sujets, tandis que des insurrections et les autres causes naturelles auraient amené sa fin. Les Alliés de l'Ouest doivent quelque réparation aux enfants de ceux qu'ils aidèrent (dans leur ignorance ou leur négligence des faits) à maintenir en servitude. Comme ce fut leur sympathie muette pour les Alliés de l'Ouest qui occasionna aux Arméniens en 1915 ce massacre et cette ruine que le Gouvernement turc ordonna et que le gouvernement allemand approuva, ceci constitue aussi un droit moral à notre pitié et à notre aide. Il y a 40 ans, après le Traité de Berlin de 1878, des consuls militaires britanniques furent envoyés dans les 6 vilayets d'après les clauses de la Convention de Chypre pour contrôler l'exécution des réformes que les Turcs avaient promises et pour aider à garder les frontières contre une agression russe. Les réformes ne furent jamais entamées, et la Russie voyant que les choses allaient de mal en pis et que le pays tomberait à la fin en son pouvoir grâce à la complète incapacité de ses gouvernants ne l'attaqua pas; ainsi les consuls furent rappelés bientôt. Depuis cette époque, nous avons reconnu la folie de l'ancienne politique turcophile et nous nous en sommes repentis. Ne devrait-il pas y avoir maintenant réparation aussi bien que regrets? Un Congrès animé d'un esprit plus élevé et moins égoïste que celui de la vieille diplomatie, ne devrait-il pas s'occuper à réparer les erreurs du passé et laisser le souvenir d'avoir donné à ces races anciennes, mais encore vigoureuses, en même temps que la liberté, une chance de rentrer dans la communauté des peuples civilisés et d'avoir répandu la paix et la prospérité dans des contrées sur lesquelles l'ombre de la mort a plané pendant plusieurs siècles?

BRYCE

(*Contemporary Review*, Dec. 1918)

Quelles étaient les frontières de l'Arménie ancienne?

Avant l'apparition des Arméniens dans l'« Arménie » des historiens classiques, ce pays était habité par d'autres peuples; les inscriptions cunéiformes des Assyriens l'appellent le royaume d'*Ourartou*, — le pays et le royaume d'« Ararat » de la Bible (1), — le royaume de *Naïri* et celui de *Manna*; ce dernier correspond au royaume de « Minni » de la Bible (2).

Au commencement, les limites de ces trois états étaient très restreintes, et se plaçaient aux alentours du lac de Van; mais peu à peu ces états se développèrent et reculèrent leurs limites jusqu'au lac d'Ourmia à l'Est, jusqu'à Erzeroum et Malatia à l'Ouest, aux monts Gordyènes au Sud, et jusqu'aux bords du lac de Gæktchaï et aux sources de la rivière Arpa-Tchaï au Nord.

Pendant des siècles, la principale résidence de l'empire confédéré était la ville de Van qui s'appelait dans les inscriptions cunéiformes indigènes : *Toushpa*, le « Tospia » des auteurs grecs et le « Tosp » des auteurs arméniens. Le pays et l'empire étaient appelés dans ces mêmes inscriptions : *Biaïna* = « Van ».

Un de ces royaumes, celui de Naïri, fut envahi une première fois au ^{xiv}^e siècle avant Jésus-Christ par Salmanasar I^{er}, roi d'Assyrie.

Après plusieurs siècles d'existence, cet empire disparut au ^{vii}^e siècle avant Jésus-Christ, cédant la place aux Cimmériens et aux Scythes, auxquels succédèrent les Arméniens, vers 600 avant Jésus-Christ, venant de Phrygie.

On ne sait au juste quelles étaient les frontières de l'Arménie entre le ^{viii}^e et le ^{vi}^e siècle avant Jésus-Christ. Nous savons seulement que le nom « Arménie » apparaît pour la première fois dans des textes et des documents incontestables, tels les inscriptions des Achéménides, sous l'appellation d'*Armina*.

(1) Gen. viii, 4; II Rois, xix, 37; Isaïe, xxxvii, 38; Jérém. LI, 27.

(2) Jérémie, LI, 27.

Les inscriptions cunéiformes de Darius I^{er} (521-485 avant Jésus-Christ) prouvent que l'Arménie formait déjà en 520 avant Jésus-Christ un état fort et indépendant, et que Darius, à plusieurs reprises, a été obligé d'envoyer ses meilleurs généraux contre les Arméniens pour les punir de leurs attaques continues contre les Persans.

Après la conquête de leur pays par l'armée de Darius, les Arméniens devinrent tributaires des Achéménides, et l'Arménie forma la 13^e satrapie de l'empire persan.

Hérodote nous dit formellement jusqu'où se prolongeaient les limites de l'Arménie.

D'après cet historien, la frontière Nord de la 13^e satrapie ou nome arrivait jusqu'au Pont-Euxin, c'est-à-dire jusqu'à la Mer Noire (1); au Sud elle touchait à la partie supérieure du Tigre, c'est-à-dire entre Diarbékirk et Djéziret-ibn-Oma (2); à l'Ouest elle arrivait à l'Euphrate, vers Malatia (3); et l'Est était borné par la 18^e satrapie, c'est-à-dire la frontière actuelle qui sépare la Turquie de la Perse.

Un peu plus tard, l'Arménie s'étendit et s'appropriâ la 18^e satrapie, c'est-à-dire une partie de l'Azerbaïdjan actuel jusqu'aux bords de l'Araxe vers le Nord.

Environ en l'an 400 avant Jésus-Christ, l'Arménie fut divisée en deux satrapies : *Orientale*, gouvernée par Orontès, et *Occidentale*, gouvernée par Tiribazos. Cet état de chose dura jusqu'à la conquête de l'Arménie par Antiochus III, dit le grand, roi des Séleucides (222-186), qui la partagea entre ses deux généraux : Artaxias et Zariadrès. Ces deux territoires se composaient des provinces de la Quatrième Arménie, d'Aghdznik, de Touroubéran et d'Aïrarat, actuellement les vilayets de Mamouret-ul-Aziz, de Diarbékirk, de Bitlis, et les provinces de Kars et d'Erivan. Mais après la défaite d'Antiochus par les Romains à la bataille des Thermopyles (en 191) et surtout à celle de Magnésie (en 190), Artaxias et Zariadrès secoururent le joug de leur maître et se proclamèrent « rois » indépendants,

(1) Hérodote, III, 93.

(2) Hérodote, V, 52.

(3) Hérodote, V, 52.

en 190 avant Jésus-Christ (1). Ces deux souverains conquièrent de nouveaux territoires au dépens des nations voisines et agrandirent l'Arménie qui, après l'an 190, était composée des provinces suivantes : Outi, Artsakh, Païtakaran, Siuniq, Aïrarat, Gougarq, Taïq, Haute-Arménie. Tourouberan, Quatrième Arménie; Aghdznig, Mokq, Vaspourakan et une partie de Kortchaïq, c'est-à-dire toute l'Arménie russe, — les provinces actuelles d'Elisabethpol (y compris le Karabagh et le Moughan), de Kars et d'Erivan, — et une grande partie de l'Arménie turque, — les vilayets de Van, de Bitlis, d'Erzeroum, de Mamouret-ul-Aziz et de Diarbékir. Une autre partie de Kortchaïq et la Persarménie ont été annexées plus tard à l'Arménie.

En l'an 93 av. J.-C., Tigrane le Grand, roi d'Arménie (94-54 av. J.-C.) mit fin à ce double royaume et réunit en un seul état tous les territoires arméniens dont les limites s'étendaient à l'infini (1). Tigrane régnait en maître absolu du Caucase jusqu'à la Mésopotamie, de la Mer Caspienne jusqu'à la Méditerranée, sur la Cilicie, la Syrie et la Phénicie. Mais Tigranocerte, ville fondée par ce monarque, fut détruite par Lucullus, en l'an 69 av. J.-C. Puis une grande partie de l'Arménie tomba en la possession des Romains, et l'Arménie devint une de leurs provinces. Alors les Romains firent d'abord de l'Arménie Mineure un état indépendant, sous la suzeraineté romaine, ensuite ils l'annexèrent à Rome, en la rattachant à la Cappadoce.

Pendant plus de trois siècles, l'Arménie fut disputée par Rome et la Perse. La guerre prit un caractère perpétuel entre ces deux états rivaux; chacun cherchait à imposer son influence et sa suzeraineté sur l'Arménie, — aujourd'hui, hélas ! son sort est encore le même !

Sous l'empereur Théodose le Grand (379-395 après J.-C.), l'Arménie Mineure fut d'abord divisée en deux parties: 1^o *Première Arménie* dont les villes principales sont: Sebastea (Sivas) et Satala (Sadagh), et 2^o *Deuxième Arménie* ayant comme principale ville: Melitene (Malatia); puis, en 536 l'empereur Justinien (527-565) décomposa l'Arménie Mineure en quatre parties: 1^o *Première Arménie*, villes principales: Satala, Nicopolis (Purk), Colonia (Chabine Kara-hissar), Trapezus

(1) Strabon, XI, XIV, 15.

(Trébizonde) et Cerasus (Kiressoun); chef-lieu: Justianoupolis (Erzindjan). 2° *Deuxième Arménie*, villes principales: Comana in Pontus (Güméne) et Zela (Zilé); chef-lieu: Sebastea; 3° *Troisième Arménie*; villes principales: Arabisos (Yarpouze), Comana in Cappadocia (Hierapolis) et Cocusus (Gœuksün); chef-lieu: Melitene. 4° *Quatrième Arménie*, villes principales: Balabitene (Palou) et Martyropolis (Meiafarkin); chef-lieu: Carcathiocerta (Kharpout). Quant à la Grande Arménie, pour mettre un terme aux dissensions des deux prétendants, elle fut partagée entre les Romains et les Persans, en l'an 387 de notre ère.

En 591, l'Arménie est encore une fois partagée entre les Romains-Byzantins et les Persans. A cette date, Khosrou II Parviz, ayant obtenu aide et assistance de l'empereur Maurice pour monter sur le trône de Perse, céda à ce dernier une partie de l'Arménie persane. C'est après cette session que fut composée la fameuse Géographie de l'Arménie attribuée à tort à Moïse de Khorène; Anania de Chiraken est probablement l'auteur.

Voici, d'après cette Géographie, l'énumération des provinces arméniennes au VII^e siècle:

I. Haute Arménie, II. Quatrième Arménie, III. Aghdznig, IV. Tourouberan, V. Mokq, VI. Kortchêq, VII. Persarménie, VIII. Vaspourakan, IX. Siuniq, X. Artsakh, XI. Païtakaran, XII. Outi, XIII. Gougarq, XIV. Taïq, XV. Aïrarat. Ces provinces comprennent 189 cantons.

Il ressort de ce dénombrement qu'au VII^e siècle, les limites de la Grande Arménie étaient les suivantes: au Nord, la Géorgie et le Pont; à l'Est, les abords de la mer Caspienne et la Perse; au Sud, l'Assyrie et la Mésopotamie; à l'Ouest, l'Euphrate occidental.

Au IX^e siècle, les Arméniens fondèrent une nouvelle dynastie, celle des Bagratides. Le royaume, avec ceux de Kars, de l'Albanie arménienne (Aghvanq) et de Vaspourakan (Van), formait une étendue correspondant actuellement à l'Arménie russe, et au sandjak de Van, en Arménie turque.

A côté de la Grande Arménie, le royaume des Arméniens comprenait encore l'Arménie Mineure et la Petite Arménie qui est la Cilicie.

(1) Strabon, *loc. cit.*

L'Arménie Mineure, comme nous l'avons déjà vu, était limitrophe de la Grande Arménie. Les monts Antitaurus formaient la frontière de l'Ouest. Tandis que la Cilicie — qui formait, à partir de l'an 1080 jusqu'à l'an 1375, un état arménien et qui comme aujourd'hui se dévoua maintes fois pendant les Croisades pour la cause européenne — touchait au Nord à l'Arménie Mineure et au vilayet de Konia ; à l'Est elle était séparée de la Grande Arménie par l'Euphrate ; au Sud elle s'étendait à la mer Méditerranée, depuis Alaya jusqu'au cap Ras-el-Khanzyr, au sud d'Alexandrette.

Aujourd'hui l'Arménie est divisée entre trois états : la Turquie, la Russie et la Perse, suivant les délimitations des trois gouvernements respectifs.

K. J. BASMADJIAN

BIBLIOGRAPHIE : H. HÜBSCHMANN, *Die altarmenischen Ortsnamen*. Strasburg, 1904. — J. SAINT-MARTIN, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*. Paris, 1818-1819. — P. ARSÈNE SOUKRY, *Géographie de Moïse de Corene d'après Ptolémée*. Venise, 1881. — K. J. BASMADJIAN, *Carte de l'Arménie ancienne, avec les traits rouges*. Paris, 1916.

LE COIN DES LIVRES

Les Nationalités et la Société des Nations : les réparations politiques, pénales et pécuniaires dues aux Arméniens, par le docteur Pierre Mahokian. (1 brochure, Daragon, éditeur).

Voici un petit ouvrage excellent. Dans sa concision extrême, il est de ceux, trop rares, qui apprennent beaucoup de choses : il est écrit par un patriote avec la claire logique d'un savant, comme les précédents opuscules que l'auteur n'avait signé que de ses initiales.

C'est la première fois que je vois donner une définition satisfaisante de ce que sont les Nations et les Nationalités, et de l'antinomie redoutable et pleine d'embûches qui existe entre elles, alors que la généralité du public — et hélas ! des journalistes — accepte ces deux expressions presque comme des synonymes. Toutes les injustices commises par la vieille diplomatie hypocrite et avide tiennent pourtant dans cet écart et cette équivoque : et c'est l'heure ou jamais de s'expliquer sur la valeur des deux termes, puisque sur les ruines de trois empires esclavagistes, (auxquels j'espère de tout cœur voir se joindre un quatrième, la vile et féroce Turquie), sur les ruines de Nations ayant asservi une série de Nationalités, celles-ci se lèvent enfin pour réclamer l'autonomie. Si, selon l'heureuse formule du docteur Mahokian, la conception dont le Monde espère une paix durable est la *coordination* et non plus la *subordination* des peuples, il est indispensable que toute nationalité se hâte de reconquérir son territoire légitime, de se créer une constitution, de devenir une « personne morale », sans quoi les Nations prendront sans elle des décisions de répartition et de hiérarchie, et les nationalités continueront d'être des objets d'échange, et traitées en mineures.

Evidemment elles s'éveillent d'une léthargie politique pareille à la mort, elles sont inégalement évoluées et aptes à l'entrée brusque dans la liberté consciente, elles ont besoin de stage et de conseils : mais il faut qu'elles existent civilement d'abord, même par des organismes provisoires. Et la plus urgente pensée que tous doivent avoir devant elles, c'est que s'il subsiste dans la vaste refonte européenne une seule injustice par la paresse d'esprit ou l'arrière-calcul égoïste de telle ou telle puissance, un cancer se reformera quelque part et la fièvre couvrera de nouveau. Il n'y a pas de petites nations. Nous avons trop vu l'importance des « petites nations » selon le préjugé, le rôle immense que leur situation géographique leur a subitement dévolu. Il n'y a que de petites et de grandes âmes nationales.

L'auteur dit des choses qu'on ne saurait trop méditer sur la position des diverses nationalités devant la Société que l'Entente élabore, sur les sanctions interalliées d'une paix « offensive », d'un Droit internationalement armé, sur l'action solidaire des peuples enfin appelés à disposer d'eux-mêmes, sur l'attitude qu'ils auront à prendre au congrès de la paix. Toute cette partie de l'ouvrage est d'un esprit élevé qui envisage, au-dessus du problème arménien, le problème humain, avec désintéressement. Ardent patriote arménien, le docteur Mahokian ne considère avec raison et dignité le cas de son pays, cependant, que comme une des composantes du problème universel. Le conflit entre l'égoïsme diplomatique séculaire et l'immense nouveauté d'une politique mondiale fondée sur le Droit en soi, en effet, vaut pour toutes les nationalités à égal degré. C'est la profonde leçon de l'iniquité alsacienne-lorraine, qui est devenue, d'épisode de duel local, un motif d'émotion et d'énergie pour la totalité des races. Le mot « étranger » n'a aucun sens.

Cependant l'auteur, après avoir posé avec lucidité les assises générales du problème, en vient particulièrement à l'Arménie elle-même. Et sous une forme très modérée se dresse un implacable réquisitoire. Il est inadmissible que l'Arménie, après sa lutte héroïque, n'ait pas reçu ce que j'appellerai sa croix de guerre avec palmes, c'est-à-dire la qualité d'Etat autonome, co-belligérant et allié de l'Entente, exactement comme l'Etat tchéco-slovaque. Trahie, diffamée, martyrisée et glorieuse, l'Arménie a droit à de toutes autres conditions que les promesses bénignes et les arrangements insatisfaisants et bizarres de l'armistice entento-turc. Les expressions « Arménie russe » et « Arménie turque » sont dès aujourd'hui des non-sens qui défient la loyauté. Si réduit soit-il par le malheur, un peuple a droit à la plénitude historique de son sol, sans quoi il n'y eût plus de Grèce après Navarin et il n'y aurait plus de Serbie. La turcophilie affichée ici par certains est aussi niaise et aussi révoltante que l'austrophilie de naguère, et il faut en finir avec certains calculs troubles qui répugnent à l'âme française. Tout cela, je l'ai souvent dit et écrit, je suis donc pleinement d'accord avec le docteur Mahokian. Il entre ensuite avec une compétence qui me manque, dans l'examen des mesures de protection, et de réparation qui devraient être appliquées d'urgence et que l'armistice a méconnues, à la joie secrète de ces ignobles ottomans. Responsabilité proclamée des crimes commis par le gouvernement et par le peuple turcs, solidairement comptables des dommages ; mainmise immédiate des Alliés, à cet effet, sur les biens domaniaux et les wakoufs de l'empire ottoman : désarmement de ses hordes et recherche rigoureuse des esclaves qu'elles ont cachées. Sur aucun de ces points, le programme Wilson, apparemment accepté par tous, n'est rempli. Au reste, — et je dis ceci en mon nom personnel — il est assez déplaisant de voir que ce grand honnête homme et ce grand politique qu'est le Président, sous les honneurs qu'on lui prodigue, est accueilli tantôt comme une sorte de rêveur individuel, de « voyageur en

idéalisme » isolé de son peuple dont il apporte pourtant le mandat, tantôt comme un mentor que les oppositions politiques montrent aigrement en exemple à tous les gouvernements, dénaturant ainsi doublement son rôle.

La cause de l'Arménie est tellement juste, l'opposition qu'on essaierait de lui faire serait tellement indigne, qu'il faut garder espoir et foi pour elle en des hommes comme Wilson ou Clemenceau : à défaut de noblesse et d'équité, la compréhension des véritables garanties d'avenir en Orient, suffirait d'ailleurs. Jamais le mot de Talleyrand ne serait plus vrai : « Plus qu'un crime : une faute ». Que les Arméniens le sachent bien ; malgré quelques mauvaises volontés et, même, certains outrages au-dessus desquels s'élève leur dignité patiente, leur conviction haute de peuple qui ne veut pas périr, des hommes se trouveront toujours en France, pour parler d'eux et rejeter l'inique, comme pour l'Alsace-Lorraine, il s'en trouva — et on ne fera pas plus taire les uns que les autres dans l'accomplissement de leur plein devoir d'hommes et d'écrivains. Mais la question arménienne ne saurait être trop connue du grand public. C'est pourquoi de petits ouvrages brefs et parfaits comme celui-ci, méritent d'être recommandés et répandus largement.

Camille MAUCLAIR

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU de la Séance du 18 Novembre 1918 à la Chambre des Communes

(Suite et fin)

Sir George Greenwood : Comme c'est pour la dernière fois que j'aurai l'occasion d'adresser la parole à cette chambre, j'espère que mes honorables collègues m'excuseront si je leur dis quelques mots sur un sujet auquel j'ai toujours témoigné un grand intérêt. Dès les années 1879-80 j'ai toujours, et chaque fois que l'occasion s'est présentée, soutenu la thèse que le principe fondamental de notre politique étrangère, et son ultime principe, devait être l'expulsion des Turcs de l'Europe, ainsi que de tout territoire en Asie — si la possibilité se présentait — où ils tenaient les communautés chrétiennes sous leur domination. Nous reconnaissons que les musulmans, en divers endroits, par exemple les Maures en Espagne, se sont montrés d'excellents gouverneurs, mais le musulman turc est d'origine tartare et l'histoire a amplement prouvé qu'il est incapable d'offrir même l'ombre d'un Gouvernement décent aux populations chrétiennes qu'il tient sous sa domination. Son règne a été appelé le règne du « brigandage organisé ». Moi je l'appellerai plutôt « L'abomination de la désolation ... Se trouvant là où elle ne devrait pas être. »

Au moment de la discussion de la question macédonienne, il y a onze ans, je m'exprimais en ces termes :

« Je désire seulement que nous puissions dire avec M. Gladstone, il faut que les Turcs mettent fin maintenant à leurs abus par le seul moyen possible, c'est à dire en pliant bagages et en s'en allant eux-mêmes... C'est là le but suprême que nous avons en vue... Toute personne qui à l'heure actuelle fonde encore de l'espoir sur la promesse des Turcs, est aveugle à tout l'enseignement de l'histoire. »

J'ai bien peur que même en ce temps-là quelques honorables membres firent encore confiance en la parole des Turcs.

L'honorable Sir George Greenwood fait ensuite allusion à l'attitude d'un de ses collègues, flétrit en passant le règne d'Abdul Hamid et continue :

... Puis quand nous abordons la grande question d'Arménie nous nous souvenons des terribles massacres de 1895-1896, mais ils deviennent insignifiants comparés à ce qui a été fait pendant cette guerre; les Allemands se sont rendus coupables des crimes les plus odieux et les plus iniques mais il n'y a pas de crimes plus abominables que le massacre total, dans les circonstances de la plus grande barbarie et atrocité possible, des Arméniens mêmes. On sent que ce pays porte une grande part de responsabilité dans cette affaire car nous étions responsables pour le traité de Berlin et pour la convention de Chypre et nous étions responsables d'avoir rendu les Arméniens aux Turcs, d'accord avec un traité et dans des conditions semblables à celles de Brest-litovsk. La question est, bien entendu: qu'est-ce qui devrait être fait dans l'avenir? Il est clair qu'on ne peut attacher aucune foi dans la promesse donnée par les Turcs. Je suppose qu'on reconnaisse universellement que le régime turc en Arménie est pour toujours passé. On a proposé qu'il y ait un Etat Arménien, qui comprendrait les six villayets et la Cilicie, sous la protection des grandes Puissances Alliées, dont une aurait fonction de mandataire, pour un terme d'années, en tous cas pour permettre l'organisation et l'administration de cet Etat; c'est une question qui sera examinée par de grandes autorités, quand on fera la paix. Je crois que c'est une des conditions de l'armistice, que s'il y a des désordres en Arménie les Alliés enverraient des troupes pour occuper une partie du territoire. Je ne sais pas jusqu'à quel point cela est vrai, mais on nous a dit qu'il y a et qu'il y a eu de graves désordres et les Turcs, se réunissant aux troupes tartares, qui sont de leur famille, essaient par ci, par là, de poursuivre l'ancienne politique turque, qui consistait à tuer la question arménienne en tuant la nation arménienne. Si c'est le cas, j'espère que nous sommes en mesure, à moins que ce ne soit déjà fait, d'y mettre fin en envoyant des troupes dans ces pays. Je crois qu'il est vrai que si les Arméniens ne s'étaient pas courageusement bien défendus pendant cette guerre, les Turcs auraient débordé en Perse et auraient tourné le flanc des armées britanniques en Mésopotamie; donc pour toutes les raisons de l'histoire et pour toutes les raisons conséquentes à cette guerre, il est de notre devoir d'aider le pauvre reste d'Arméniens; et je crois qu'il y en a beaucoup plus qu'on le suppose car il y en a un grand nombre dans la Transcaucasie, qui reviendront quand l'ordre sera rétabli. J'espère que le Noble Lord pourra nous donner l'assurance que si ces bruits sont vrais et que si les outrages turcs continuent encore dans certaines parties de l'Arménie, des troupes seront envoyées pour occuper ce pays. Je crois que nous le devons aux Arméniens et à la Justice.

Major Peel: Je ne dirai rien des massacres; il suffit d'envisager que tant que l'histoire humaine a duré et aussi longtemps qu'elle durera il n'y a pas eu et il n'y en aura pas, je l'espère, de plus exécrables que les récentes atrocités en Arménie et je ne ferai pas allusion non plus au récent armistice, quoique je pense que de certaine façon il a été malheureusement fait

puisque l'article 24 a créé une certaine inquiétude parmi les amis de l'Arménie pour la raison que la situation de ce pays paraîtrait troublée en ce moment; il faudra longtemps avant que la paix ne puisse avoir lieu et que les atrocités ne prennent fin. Nous serions en effet contents d'avoir quelques assurances de la part du Noble Lord qui tranquilliseraient nos inquiétudes à ce sujet; ce dont je désire surtout parler, c'est de l'organisation de l'Arménie dans l'avenir. Il me paraît que cette dernière dépend entièrement de toute notre politique en Orient et celle-ci, de nouveau, dépend de la question de savoir qui sera maître à Constantinople. En janvier 1917 on nous a donné une information très satisfaisante, au nom des Alliés; on avait dit à ce moment que le monde civilisé sait qu'une partie des objectifs alliés comprenait l'expulsion de l'Europe de l'Empire ottoman, comme étant tout à fait étranger à la civilisation occidentale. Du point de vue que j'adopte ceci ne pouvait être que très satisfaisant. Mais cette perspective agréable a été complètement renversée au début de cette année, dans un discours du Premier Ministre exprimant les buts de guerre de ce pays, en même temps, je le suppose, que ceux d'autres pays alliés car il disait: « et nous ne nous battons pas non plus pour priver la Turquie des territoires riches et réputés de l'Asie mineure, dont la race prédominante est turque. »

Il paraissait attacher tant d'importance à éviter tout malentendu à ce sujet que, plus tard, dans le même discours, il a ajouté:

« Nous ne disputons pas le maintien de l'empire turc dans les territoires de la race turque, rayonnant autour de la capitale qui est Constantinople. »

Il est donc absolument clair que, tant que la politique exposée actuellement prévaudra, les Turcs ne seront pas expulsés; le pouvoir turc restera centralisé à Constantinople dans ce que le Premier Ministre décrivait comme étant les « territoires de la race centralisés autour de Constantinople ».

Quand j'ai lu cette proclamation, que, pour des raisons patriotiques je n'ai pas critiquée au cours de la guerre, je sentais que l'on pourrait lire dans les paroles de Lord Beaconsfield, quand il vint des conférences qui aboutirent au traité de Berlin: « La Turquie, en Europe, existe à nouveau »; il me semble donc que nous nous sommes engagés jusqu'à ne pas troubler la camarilla corrompue de Constantinople, ne pas troubler cette fosse de corruption levantine, ce foyer d'intrigues turques, si c'est le cas. Cela paraît avoir deux conséquences directes et regrettables sur toute notre politique en Orient. En premier lieu, si vous considérez l'Arabie, nous cherchons à favoriser le pouvoir et l'influence du roi du Hedjaz, du Chérif de la Mecque. Nous cherchons à établir et à organiser, avec raison, ce que je pourrais appeler une politique panarabique en opposition au panislamisme du Comité Union et Progrès; sans cela on pourrait dire, l'envisageant au point de vue ecclésiastique, que nous sommes en train de sevrer l'islam de l'école ottomane; mais, je crains que si

nous laissons le parti turc Union et Progrès subsister à Constantinople, nos efforts ne se bornent qu'à établir un pontife arabe en Arabie, qui sera à demi enterré dans les sables de l'Arabie; mais le reste de notre politique est d'établir un certain nombre de jeunes races indépendantes et de leur donner la qualité de nation. Aussi longtemps que vous laisserez de l'importance à un foyer d'intrigues turques à Constantinople, aussi longtemps ces jeunes nations indépendantes, telle que l'Arménie, auront la vie intenable et votre politique sera un rêve. Il y a des influences très puissantes, financières, internationales qui favorisent la continuation de la prédominance des intrigues turques à Constantinople. Mais je suis heureux de penser qu'il n'y a pas d'hommes d'Etat plus compétents, ni je crois plus près de combattre ces influences et aborder ce problème que M. Balfour et Lord Robert Cecil. Donc, je serais très heureux si nous pouvions avoir quelques renseignements sur la question que j'ai agitée jusqu'à présent.

Je voudrais examiner quelques instants ce que pourrait être l'organisation de l'Arménie, mais je devrais commencer par dire que je ne crois pas qu'il y ait de solution satisfaisante de la question arménienne également si la question de Constantinople n'est pas résolue de façon satisfaisante. Il y a d'abord ceci : beaucoup de personnes supposent qu'il n'y a plus d'Arménie, et que partant la Question Arménienne ne peut plus exister. D'après ce que je peux estimer, il y avait environ 1.800.000 Arméniens en Turquie d'Asie avant la guerre. Six cent mille ont été massacrés, 600.000 ont adopté la religion musulmane ou se cachent à la campagne, ce sont des catholiques ou des protestants qui n'ont pas souffert, tandis que les 600.000 qui restent sont en exil. Il me semble donc qu'il n'y a qu'un noyau d'Arméniens et que nous pouvons compter sur 1.200.000 Arméniens capables de former, je le crois, un noyau fort suffisant pour reconstituer la nation. Je voudrais ajouter que dans les six vilayets, il devait y avoir, autant que je puis l'estimer, quelque 400.000 Kurdes. Une partie de ces Kurdes a trouvé la mort au cours de cette guerre. Je ne vois donc pas pourquoi les Arméniens ne pourraient pas, s'ils reviennent, organiser leur état d'une façon satisfaisante. J'ai déjà fait allusion au premier danger auquel les Arméniens sont exposés. Il y a un second danger pour eux : c'est le morcellement. Je voudrais qu'on me rassure à ce sujet surtout. Il y a certains d'entre vous, Messieurs, qui souriront sans doute à l'idée d'une telle contingence; il faut néanmoins se rappeler, à la lecture du Memorandum de mars 1917 publié par les Bolchevistes, qu'au printemps de 1916 il y avait un traité secret, je crois, entre la France, l'Angleterre et la Russie pour le morcellement de l'Arménie. Je crois me rappeler, quoique ma mémoire puisse me faire défaut, que les articles stipulaient que les vilayets d'Erzeroum, Bitlis et Van devaient revenir aux Russes. Le reste du pays, depuis Adana et Alexandrette jusqu'à la frontière russe du nouvel Etat, devait revenir à la France. Donc le deuxième danger auquel je

vois les Arméniens exposés est d'être morcellés selon ce traité secret.

Je suis certain d'après ce que me dit le noble Lord que ce pays respecte toujours ses traités; mais j'espère qu'il ne considérera pas celui-ci comme ayant une grande importance. Il y a un troisième danger, je crois, pour cet état Arménien que nous voudrions mettre sur pied, c'est qu'il puisse prendre la forme d'un Milet. Ceux qui ont lu l'histoire de la Turquie savent que les Milets ont pris naissance avec le grand Sultan Mahmud II. Celui-ci organisa les races de la Turquie sous un contrôle ecclésiastique, et il forma la nation sous le physionomie d'une église, et hier encore je lisais les propositions d'un grand ami de l'Arménie en faveur d'une organisation semblable pour ce pays.

Je soutiens qu'il y a de grands obstacles à cela. D'abord les Arméniens n'auraient pas de territoire délimité; il y aurait une entière séparation des peuples. Ils n'auraient pas de situation géographique, et surtout, ils n'auraient pas de pouvoir exécutif, ils n'auraient pas de sécurité garantie. Il deviendraient, si j'ose rappeler une parole de Bismarck, une bulle sur le lac oriental. J'espère que le noble Lord nous assurera que ceci n'est pas dans l'esprit du Gouvernement. J'aurai encore un mot à dire sur une autre solution proposée. C'est la solution de la question turque qui faisait partie, je le crois, de la politique du Sultan Mahmud II, qui régna au début du XIX^e siècle. Son projet était d'amalgamer toutes les différentes races de la Turquie sous un gouvernement central. Cette politique fut poursuivie par ceux qui le suivirent et il y a bien des choses en faveur de cette théorie même aujourd'hui, car, tandis que cette politique ne peut pas s'appliquer à certaines parties de l'Empire turc, aux Roumains, Grecs et Bulgares, qui sont tous irrévocablement Irrédentistes du point de vue Turc, elle pourrait s'appliquer assez concevablement à une race comme celle des Arméniens qui sont sous certains rapports indissolublement liés à la finance industrielle turque, et qu'on trouve disséminés dans beaucoup de parties de l'Empire. Mais je soutiens que, s'il y a des arguments en faveur de cette solution, cette politique a été absolument détruite par les quarante années du règne d'Abdul Hamid. Cet homme-là s'est attaché à détruire la politique de Mahmud. Il excita les races les unes contre les autres, et ce qui fut commencé par Mahmud II a été achevé à notre époque par Talaat Pacha dont Mahmud était le Mentor. Talaat Pacha est le Mullah de l'Orient. Il reste encore une solution à la question arménienne et celle-là c'est la garantie de l'Europe. Tandis que je dis cela tout un monde de garanties rompues, violées surgit devant moi. Il y a eu le Traité de San Stephano qui fut déchiré à Berlin. Il y a eu aussi le Traité si inutile de Berlin en 1878, Il y eut la note collective de tous les Pouvoirs en 1880 qui leur fut jeté à la face. Il y eu l'accord de 1896, auquel on ne donna jamais suite, et il y a eu la Constitution futile de 1908. Il y a eu encore l'accord plus que

jamais futile de 1914, qui vola en miettes quand la guerre Européenne éclata, et puis l'accord qu'il faut faire évanouir, le Traité Secret de 1916. Quand on voit ce monde de garanties européennes, peut-on espérer quelque chose du concert Européen? Nous ne pouvons rien espérer à moins que nous ne puissions donner suite à la tâche à laquelle le noble Lord sur le banc en face est si dignement occupé, je veux dire à moins de transformer le Concert Européen en une Ligue des Nations, car si futiles que furent les arrangements du Concert Européen, nous pouvons cependant dire qu'ils comprenaient un élément de bonne volonté.

Nous désirons que cette bonne volonté devienne forte et s'organise par la volonté réunie de l'humanité, ainsi que cette politique l'exprime. Il se pose encore une question : Si la Ligue des nations se forme, et que des nouvelles nations soient mises sur pied en orient, seront-elles protégées par plusieurs puissances, ou par une puissance seulement? Eh bien, nous avons eu assez du contrôle international. Nous l'avons vu suffisamment en Egypte; il vaudrait donc beaucoup mieux n'avoir qu'une puissance comme mandataire de l'Europe en Arménie. Faut-il que cette puissance soit l'Angleterre? J'espère bien que non, quoique j'envisage avec joie le moment où elle sera le mandataire en Mésopotamie. Faut-il que ce soit la France? Nous ne pouvons pas lui demander cela au moment où ses ressources sont épuisées et la force de sa race brisée. Faut-il que ce soit un des Etats Balkaniques? Je suis sûr que le grand homme d'Etat grec, M. Venizelos, est bien trop prudent pour assumer une tâche pareille. Faut-il que ce soit la Bulgarie? Ah mais non! Quant à la Serbie et à la Roumanie, elles sont trop accaparées. Il ne reste qu'une puissance. C'est la puissance qui depuis une génération a inspiré l'Arménie du sentiment d'espoir et de progrès, je veux dire les Etats-Unis d'Amérique. Je me rappelle l'entretien que j'eus l'honneur d'avoir il y a déjà vingt-deux ans avec M. Gladstone, à Hawarden, si on veut bien me passer ce souvenir personnel. C'était en septembre 1896. C'était je crois au mois d'Aout de la même année en Arménie que furent perpétrées les atrocités qui anéantirent 100.000 habitants et atteignirent leur apogée. Je fus rendre visite au grand homme d'Etat, à un autre sujet mais je le trouvai entièrement absorbé par la question arménienne. Il me dit de même que dans sa jeunesse sa sympathie était acquise à la liberté de l'Italie; ainsi dans sa vieillesse il sentait qu'il était de son premier devoir de se tourner vers le peuple martyr de l'Arménie. Il ajouta une phrase que je crois pouvoir remémorer : « Que de toutes les nations du monde l'histoire du peuple arménien était la moins entachée (*note du traducteur*) ou la plus vertueuse, en un mot aucun peuple n'avait commis moins de mauvaises actions.

Je finis par où j'ai commencé, c'est-à-dire que la base comme la réponse à cette question est : « Qui sera le maître à Constantinople? faut-il que ce soit la camarilla de corruption qui y a si longtemps dominé ou quelque influence

meilleure et plus pure? J'espère qu'on nous rassurera à ce sujet d'une façon plus satisfaisante qu'en janvier dernier car c'est là qu'il faut voir et la racine et l'essentiel de l'affaire. Pour terminer j'adapterai ou adopterai la parole de l'homme d'Etat romain : « *articulus stantis aut cadentis Armeniæ* ».

Sir J. Spear : Je fais appel à l'indulgence de la Chambre pour les dernières paroles que j'ai le privilège d'y prononcer après un long stage de service, pour donner mon plus ardent appui aux discours qui viennent d'être prononcés, faisant appel au gouvernement afin que dans la solution des affaires turques, la Turquie n'ait plus d'influence ou de pouvoir dans le gouvernement de l'Arménie. De la part de mes constituants, je désire vous assurer qu'ils ont porté le poids des énormes sacrifices de la grande guerre pour la liberté et les intérêts de la civilisation et de la justice et qui s'est terminée d'une manière si triomphale. Mais s'il faut permettre à la Turquie de garder quelque pouvoir sur l'Arménie, je suis convaincu que mes électeurs en seraient très déçus. Des tragédies ont eu lieu dans cette guerre et bien des horreurs ont été commises, mais rien n'a pu émouvoir davantage mes électeurs que le geste des turcs quand ils prirent plusieurs milliers d'Arméniens et les jetèrent à la mer pour les y noyer. Depuis bien des années cette tragédie du massacre des Arméniens s'est renouvelée et il est temps que, dans l'intérêt de l'humanité, elle prenne fin. Quoique je n'aie aucun doute que le Gouvernement soit désireux de protéger les Arméniens, j'ose, au nom de ceux que je représente, dire très respectueusement que si on laisse un vestige de pouvoir à la Porte sur l'Arménie, ils seront gravement déçus. Quant à la Turquie, j'aimerais voir pratiquer la politique de M. Gladstone, c'est-à-dire que la Turquie soit mise à la porte de l'Europe sans façon. Je ne suis pas suffisamment expert en haute politique pour exprimer une opinion dogmatique sur ce sujet, mais plus la puissance de la Turquie sera bridée, mieux cela vaudra pour l'humanité. J'aimerais dire un mot de vive appréciation à l'égard de l'action du gouvernement en Palestine. Le peuple britannique se glorifie de la prise de ce pays aux Turcs, et nous apprécions beaucoup l'action du gouvernement en encourageant les Juifs à retourner dans leur pays d'origine, et je souhaite vivement qu'ils continuent d'user de leur influence en ce sens.

Un mot au sujet de la Ligue des Nations. Nous ne voulons pas une répétition de cette terrible guerre. Nous savons que le problème est très difficile, et j'ai toute confiance que le gouvernement fera tout son possible pour le résoudre dans l'intérêt du monde; mais nous ne pouvons nous empêcher de penser, nous autres qui n'avons que des connaissances limitées en haute politique, que quand les nations alliées se seront réunies et auront fait leurs sacrifices de sang et d'argent pour gagner la guerre, qu'une même combinaison pourrait prendre forme pour empêcher qu'un tel désastre ne se répète. Je suis certain que les circonstances actuelles sont très propices pour l'accomplissement de ce dessein. Je sais parfaitement d'après les déclara-

tions qui nous ont été faites par des membres influents du gouvernement qu'ils ne perdront pas de vue cette phase importante. Malgré nos connaissances limitées et modestes, nous savons qu'il y a des difficultés considérables, mais nous sentons que nous avons manqué d'atteindre tous nos buts dans cette guerre si une ligue n'est pas établie pour empêcher un retour de ce désastre et de cette tragédie. Je tiens à ajouter, en ce qui concerne l'Arménie, qu'après le massacre de quelque 600.000 chrétiens dans ce pays, sans aucune raison, si ce n'est que les Turcs voulaient anéantir la nation, nous avons le droit de demander au gouvernement de ne pas laisser une ombre de pouvoir aux mains de ceux qui se sont montrés tout à fait incapables de considération et de justice vis-à-vis de ceux qu'ils gouvernaient.

M. Hugh Law : Une des plus belles traditions du parti, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, est de s'associer, depuis des années déjà et à chaque occasion propice, à la défense de la cause de la liberté dans tous les pays ; il ne conviendrait donc pas que ce débat se termine, sans qu'une voix, aussi faible soit-elle, s'élève de ces rangs. Je ne peux pas prétendre avoir des connaissances, que plusieurs de mes collègues ont, sur les politiques étrangères, pas plus que je ne puis avoir celles qui me permettraient de faire des propositions ou de critiquer des politiques particulières et des solutions spéciales. Je désire poser une très simple question à l'honorable Secrétaire des Affaires étrangères, question que le plus ignorant d'entre nous pourrait poser et à laquelle, je crois, nous avons droit d'avoir une réponse. Le représentant du Gouvernement a, en traitant la question de la continuation possible du Gouvernement turc, employé, avec ou sans intention, des paroles se prêtant pour le moins à deux interprétations.

Récemment, le Secrétaire des Affaires étrangères m'a dit que le but principal du Gouvernement de S. M. était de mettre une fin au mauvais gouvernement (misrule) turc en Arménie. C'est une admirable intention et je n'ai aucun doute qu'elle ne soit sincère, mais on ne se rappelle que trop que la même phrase exactement a déjà été répétée à plusieurs occasions ; ce qui, en fait, n'a pas empêché le retour des horreurs, auxquelles vient de faire allusion l'auteur de cette résolution et les autres orateurs. Je désire que l'honorable Lord dise très franchement si, en parlant de la fin du mauvais (misrule) Gouvernement turc, il entend dire la fin du Gouvernement turc.

Je crois qu'il serait tout à fait juste que nous sachions exactement et simplement si c'est bien cela. Il est vrai que, dans un certain sens, un sens très profond, les deux choses ont la même signification, le Gouvernement turc a toujours été mauvais (misrule) et la phrase « la fin du mauvais Gouvernement turc » a souvent dissimulé la continuation de ce même gouvernement. Je ne crois pas qu'il y ait encore des gens qui désireraient que le Turc puisse continuer à gouverner n'importe quel peuple assujetti.

Le Turc a plusieurs qualités. Le paysan turc, disent ceux qui le connaissent, est le plus honnête et le plus laborieux du genre humain, et le soldat turc, dit-on, se bat comme un gentleman. Je ne sais si c'est toujours ainsi, mais certainement, quant au Gouvernement turc considéré à part, du reste, on ne peut rien dire pour sa défense. Le gouvernement du Turc, par-tout où il en avait la charge, a été une malédiction.

Chacun de nous, sans exception, je suppose, a supporté pendant ces quatre années, le poids d'une angoisse personnelle, sans jamais savoir, à quel moment, le hasard réduira en poussière tout ce qu'il a aimé. Mais nous étions soutenus dans notre angoisse par la pensée, que ceux, pour qui nous souffrons se battent pour mettre une fin à la tyrannie dans le monde entier. Cette tâche, quant à l'Europe occidentale, a été accomplie avec succès. Ne la laissez pas inachevée, je vous en prie, là où le plus ancien et le plus grand mal de tout temps, a affligé quelques-uns des plus beaux pays du monde.

M. Ponsonby : Je voudrais me joindre à ceux qui ont exprimé l'espoir qu'enfin le peuple Arménien trouvera un pays dans lequel il pourra vivre en sécurité. Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde entier, un peuple qui ait souffert autant que ce peuple infortuné. Mon hon. collègue a résumé, dans un discours très intéressant, les futiles tentatives qui ont été faites pour corriger le mauvais Gouvernement (misrule) turc, dans cette partie du monde. Si, en temps de paix, l'ensemble de toute l'Europe, travaillant en harmonie, fut tout à fait incapable de résoudre ce problème, incapable même de créer un état de choses, qui aurait permis au peuple Arménien de vivre dans des conditions tolérables, on est pris d'appréhension pour les succès qu'obtiendront les efforts des Puissances, maintenant que le monde est dans un tel tumulte. J'ai confiance que le Gouvernement du Turc sur les nationalités non-ottomanes, ne sera plus toléré dans cette partie du monde. Comme le dit mon collègue, ce n'est ni le soldat ni le paysan turc, mais le Gouvernement qui est corrompu et dans lequel on ne peut avoir confiance. Je me rappelle qu'à mon premier discours fait ici, il y a onze ans, j'ai exprimé de grands doutes, quant au succès de ce qu'on savait alors sur la Révolution turque. Je n'avais pas confiance dans le Turc, en tant que gouverneur, et avec les années nous avons vu ce défaut s'accroître. En 1895, j'étais à Constantinople; tout le monde se réjouissait que le Concert de l'Europe et les Ambassadeurs représentant ce Concert aient fait accepter à Abdul Hamid un projet de réforme pour les Arméniens. Abdul Hamid a été un des plus habiles et astucieux diplomates qui ait jamais été en Europe. Il savait exactement quand il fallait mettre les bâtons dans les roues pour brouiller entre elles, les différentes Puissances du Concert européen. Il acceptait les réformes sans avoir la moindre intention de les exécuter. Une des stipulations faites alors, était que tout vilayet contenant des Chrétiens en majorité, devait avoir un Gouvernement chrétien. Bientôt après, en effet, Abdul Hamid eut soin qu'il

n'y ait de majorité chrétienne dans aucun vilayet, et ceci, grâce aux moyens dont il se servait toujours lui-même — de son Palais de Yildiz — les massacres. Nous ne voulons aucune équivoque, aucun doute, quant à l'avenir de ce peuple; je me méfie des discussions que provoqueront, entre les Puissances, les différentes décisions à prendre pour les autres peuples de l'Orient; mais ce qui concerne l'Arménie, le sentiment d'humanité de toutes les nations conviendra qu'on lui doit, dans tous les cas, la réparation des torts qu'on lui a fait.

Lord Robert Cecil : *Le Sous-Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, après quelques déclarations sur la question russe, continue :* ... Je passe maintenant au sujet, qui forme le but de la réunion de cet après-midi. Il serait superflu que j'exprime au nom du gouvernement, la profonde satisfaction avec laquelle j'ai entendu d'abord l'assurance de sympathie pour le peuple arménien et puis la condamnation des outrages indescriptibles, que les Turcs, avant et à présent encore, font subir à ce peuple. Nous reconnaissons certainement aux Arméniens le droit de formuler toutes les revendications de protection et de secours, aussi bien auprès de ce pays, qu'auprès des autres contrées civilisées de l'Europe, et si je ne m'arrête pas sur la description de toutes les horreurs qui ont été commises là, et sur les souffrances que les Arméniens ont endurées, ce n'est pas par manque de sympathie, mais parce que tout cela est déjà très bien connu, ainsi que, je l'espère, les sentiments du Gouvernement britannique à ce sujet. On m'a posé trois questions importantes. Premièrement on m'a demandé, si nous pourrions accepter, afin de soulager les besoins immédiats des Arméniens, de faire quelques démarches pour ravitailler le peuple Arménien mourant de faim, et de subvenir à ses nécessités les plus pressantes.

Mon honorable collègue qui a soulevé cette question au commencement du débat, reconnaît que c'est une question importante et difficile. Presque le monde entier demande des vivres et du secours; nous devons prendre en considération les demandes de tous ces peuples, comme faisant partie d'un seul et grand objet. Le soulagement de la faim et de la détresse dans le monde entier est un des problèmes qui en ce moment préoccupe particulièrement le Gouvernement de S. M. En ce qui concerne l'Arménie, le Gouvernement espère que les autorités militaires pourront intervenir avec succès immédiatement. En plus de ceci, la Commission du Ravitaillement, qui est une organisation interalliée et représente les Alliés, a été saisie de cette question et cherche à résoudre comment le Gouvernement pourrait subvenir le plus efficacement possible au ravitaillement de ces populations. Je ne saurais dire exactement ce qui a déjà été fait, mais sans aucun doute, des mesures nécessaires sont prises et je sais que la revendication de l'Arménie a été notée spécialement comme une des premières à être prise en considération. Je

crains de n'avoir plus rien à ajouter à cela; ce sujet étant un de ceux qui demandent du temps, doit être élaboré avec le concours des autres populations. Il y a beaucoup d'autres régions, la Pologne et d'autres endroits encore, qu'on doit prendre en considération en même temps.

On m'a demandé quelles sont les mesures qui ont été réalisées ou qui sont en train de l'être, pour protéger immédiatement le peuple arménien, indépendant de son futur Gouvernement. On a émis quelques critiques concernant les termes de l'Armistice.

Je crois qu'il y a eu pas mal de méprises à ce sujet.

Premièrement, une clause a été stipulée pour les Arméniens internés ou exilés par les Turcs, demandant qu'ils soient rapatriés; en ceci, les Arméniens ont été distingués de toutes les autres nationalités et ont été mis sur le même pied que nos propres prisonniers de guerre.

Je ne me rappelle plus les termes exacts, mais je crois que c'est dans les paragraphes 5 et 16 de l'Armistice que cette clause a été stipulée. Par le paragraphe 5 on prend des dispositions pour la retraite générale des forces turques, au-delà de celles actuellement exigées pour maintenir l'ordre dans le district de Cilicie. Ceci ne devrait pas être oublié, et afin d'être sûr que les Turcs ne pourront revenir, toutes les communications de chemin de fer, entre l'Arménie et Constantinople, devront être coupées; et je crois que c'est une question importante au point de vue de l'éloignement du soldat turc du sol de l'Arménie. Quand on sera en possession, du moins on me le dit, de la plus importante position stratégique de la Cilicie, ceci sera réalisé et quant à la position stratégique même, elle va être occupée sans délai, comme il a été prévu, je crois, par le paragraphe 10 de l'Armistice. On peut ajouter que nous avons en général le droit d'occuper les points stratégiques partout où il se créerait une situation pouvant mettre en danger la sécurité de l'Alliance.

Il est, par conséquent clair, que s'il y avait quelque désordre ou quelque trouble, il est dans le pouvoir des Alliés d'occuper n'importe quel point stratégique.

Sir G. Greenwood : N'est-ce donc pas vrai que les Turcs, en ce moment, maltraitent les Arméniens?

Lord Cecil : Si c'est vrai, on interviendra sans aucun doute. Je n'ai pas de nouvelles indiquant que ceci soit en plus de ce que nous avons vu dans la presse. La clause à laquelle je viens de me rapporter donne un droit, et un droit qui je suis certain, sera exercé autant que les considérations militaires le permettront pour occuper n'importe quelle position nécessaire en Arménie.

Ce sont les principes les plus importants concernant la protection immédiate des Arméniens. Je puis assurer la Chambre, que le Gouvernement prend très au sérieux cette question. D'abord ils compatissent, je l'espère, aux revendications d'humanité, et puis, à part ces revendications, ils sentent qu'ils s'ex-

poseraient eux-mêmes, et ceci avec justice. à l'indignation du pays s'ils permettaient qu'il se produise en Arménie de nouvelles atrocités, quand ils ont le pouvoir de les empêcher par des moyens militaires.

Il y a deux ou trois questions importantes concernant le futur Gouvernement de l'Arménie. Un des membres honorables a dit, que la base de cette question est l'expulsion du Gouvernement turc de Constantinople. J'admets parfaitement qu'il y ait beaucoup à dire pour la défense de ceci ; mais, tout de même, que mon hon. Collègue n'oublie pas, qu'après tout, Constantinople est surtout turc. C'est un point qui doit être considéré dans l'élaboration de cette question, si nous ne voulons pas être en faute, avec toutes les déclarations que nous avons faites à propos des questions de ce genre.

M. A. Williams : l'honorable membre, peut-il dire, s'il y a 50 % de Turcs à Constantinople ?

Lord Robert Cecil : Je suis informé qu'il y a plus de 50 %. Il y a, la-bàs, nombre de Grecs, de Grecs ottomans et de Grecs hellènes et je crois que la plupart des renseignements, dans tous les cas, placent les Turcs en majorité. Je suppose qu'il n'y a pas eu là de statistiques fidèles. Mon honorable collègue cite la déclaration faite, en janvier de cette année, par le premier Ministre. Je n'ai pas, je le regrette, devant moi, les termes de cette déclaration. Je crois pouvoir dire, que c'était une déclaration internationale faite par le premier Ministre, au nom du Gouvernement britannique, mais, il est arrivé tant de choses depuis que je ne crois pas du tout le Gouvernement lié à la lettre, par cette déclaration. Il ne serait pas correct, pour moi, d'en dire plus, la question devant être examinée à la Conférence de la Paix. Le Gouvernement anglais ne pourrait se présenter à la Conférence de la Paix avec déjà dans les mains, la solution d'une question d'un si grand intérêt et avec l'intention de la réaliser avant même qu'il ait eu l'opportunité de la discuter avec ses Alliés. Mais ils sont libres et ne sont pas obligés de se lier à n'importe quelle solution. Je crois, et chacun en conviendra, que quoiqu'on ait déjà fait, deux choses sont tout à fait certaines : nous ne pouvons pas laisser ces forces malfaisantes, qui ont dominé à Constantinople, continuer à dominer et devenir le Gouvernement prédominant à Constantinople. Et nous devons prendre des garanties pour que les Dardanelles et le Bosphore soient absolument libres. En fait, les forts du Bosphore sont, je crois, en ce moment, sous le contrôle des forces Alliées. Mon hon. collègue reconnaîtra que, si nous pouvons aller directement à la Mer Noire, la souveraineté technique actuelle de Constantinople, deviendra de moindre importance. La situation géographique de Constantinople indique suffisamment son importance. Le point principal est de fermer toutes les issues qui viennent de la Mer noire et de tous les pays au-delà. Une fois que c'est fait, il ne lui reste plus que le prestige qui est, certes, très grand, étant

celui d'un port important du monde entier. Je suis loin de méconnaître que ceci ne soit un sujet très important.

Le Gouvernement s'occupera de la question du futur Gouvernement turc avec un esprit absolument impartial; pour ma part, je crois que toutes ces considérations doivent être présentes à l'esprit, au moment où on traitera cette affaire. Il a été fait une autre suggestion à propos du futur Gouvernement de l'Arménie.

Mon honorable collègue, le Député de Donegal (M. Law), disait qu'il espérait qu'on se servirait de la Société des Nations, comme d'un organe, pour le gouvernement de l'Arménie. Dans cette question, je parle pour moi-même; j'ai déjà dit en public, et je ne crains pas de le répéter, que je crois péremptoirement que c'est une des questions que nous devrions avoir sous notre contrôle et qui devrait être confiée sous une forme ou sous une autre à la Société des Nations. Cela devrait être un fait, mais je n'ai pas la prétention, en traitant cette question, d'être le porte-parole du Gouvernement. J'exprime mes propres opinions.

Colonel Wedgwood : L'Arménie mineure en fera-t-elle partie également?

Lord R. Cecil : Je parlais simplement d'une façon générale.

Quant à l'extension du nouveau Gouvernement d'Arménie quelle qu'elle puisse être, je vais dire un mot. On a très peu parlé, au cours des débats, des frontières du nouvel Etat d'Arménie.

Je reconnais pleinement la valeur de l'observation; nous ne devons pas permettre aux Turcs de diminuer par leurs méfaits le patrimoine des Arméniens. C'est le principe général. Je reconnais la force de ce qu'a dit notre honorable député, qu'il ne devrait pas y avoir de divisions en Arménie, et qu'elle devrait être traitée comme une seule Unité. Ayant dit tout cela, je ne crois pas que je devrais aller plus loin et essayer de fixer sur la carte la frontière qui serait le résultat de l'application de ces principes. Tout ce que je dirai est ceci: mon honorable collègue, le Député de Donegal, m'a demandé si le Gouvernement en déclarant qu'il libérerait l'Arménie de la tyrannie des Turcs, avait fait une réserve dans son esprit, signifiant qu'il permettrait aux Turcs de les gouverner, sans les tyranniser? En ce qui me concerne, et je crois que dans cette question, je puis parler au nom du Gouvernement, je serai profondément déçu si une ombre ou un atome du gouvernement turc était laissé en Arménie.

M. H. Law : Et partout, n'importe où, les Turcs ont gouverné.

Lord R. Cecil : Il y a certaines populations éparpillées, répandues dans la contrée turque, pour lesquelles il ne sera pas possible d'avoir un Gouvernement séparé; mais en parlant en général, notre but est la libération de tout ces peuples; ce ne sont pas seulement les Arméniens, ce sont aussi les Kurdes,

les Arabes, les Juifs, qui ont droit à notre assistance. En ce qui concerne l'Arménie, j'ai exposé ma manière de voir très clairement. Je puis en dire autant des Arabes. Pour les Kurdes, j'espère le même résultat. Les Grecs ont, sans aucun doute, droit à notre protection et ils devraient, je crois, être assistés; mais, comme l'honorable député le sait, la solution est difficile, parce qu'ils sont éparpillés le long de toute la côte.

M. H. Law : Le but et l'intention seront-ils les mêmes?

Lord R. Cecil : Le but et l'intention sont les mêmes.

Colonel Wedgwood : Avez-vous l'intention de dire qu'ils ne seront pas sous la domination turque?

Lord R. Cecil : Mais certainement, en ce qui concerne l'Arménie.

Je ne parle bien entendu que du point de vue du gouvernement britannique. Personnellement, je partage entièrement les vues exprimées ici, qui montrent que l'ennemi en cette matière est le gouvernement turc. Je tiens pour vrai — et aussi profondément que j'aie examiné l'affaire, l'évidence même le démontre — que les atrocités commises en Arménie n'ont pas été le résultat de la férocité accidentelle de brigands tures isolés, mais qu'elles ont été chaque fois ordonnées de Constantinople, autant que je le puis savoir. Celui qui veut se rendre compte de la situation doit comprendre d'abord ce fait capital. La politique turque a toujours consisté à créer des désordres pour les réprimer ensuite. Et ce n'est pas une question de religion. Les Arabes, par exemple, ont toujours protégé les Arméniens et quand nous sommes arrivés à Alep, nous y avons trouvé plusieurs groupes d'Arméniens vivant sous la protection des Arabes. Je crois qu'il n'y a pas de raison pour que les Arméniens et les Kurdes ne puissent pas, de la même façon, vivre en amitié, une fois libérés de l'influence turque. Il y a déjà des indices montrant que les Arméniens et les Kurdes se préparent à se réconcilier et à vivre ensemble, en amitié. Mais le trait caractéristique de la politique turque était de semer la discorde parmi les races assujetties, pour les rendre moins puissantes et aussi pour pouvoir justifier les atrocités que les Turcs commettent toujours. Je suis donc entièrement d'accord pour affirmer que le gouvernement turc a donné des preuves absolues de son incapacité à gouverner les races assujetties à sa puissance, que les jours de sa domination touchent à leur fin, et j'espère qu'on ne lui donnera plus jamais l'occasion de recommencer.

Il y a des symptômes que, même maintenant, les Turcs n'ont pas profité de la leçon et que, actuellement encore, ils montrent des signes de vouloir continuer leur vieille politique d'attribution en soulevant, avec une fertilité prodigieuse, toute sorte d'objections à toute directive qui peut produire des améliorations durables; et s'ils en ont l'occasion ils essayeront sans aucun doute toute sorte de ruses pour mettre en conflit les puis-

sances européennes occidentales. Mais j'ose dire — et je le dis avec la pleine conscience de ma responsabilité — que ces jours sont passés et que les Turcs se tromperaient grandement s'ils ne comprenaient pas que la possibilité d'atermoiement et de résistance aux réformes est définitivement finie pour eux. Ils sont à l'heure actuelle en notre pouvoir absolu, et le seul moyen par lequel ils peuvent encore espérer d'obtenir notre clémence ou notre considération, c'est qu'ils nous montrent qu'ils ont redressé leur voie, qu'ils s'empresseront d'exécuter les termes de l'armistice qu'ils ont accepté et les autres conditions qui leur seront imposées par la justice des vainqueurs, et ce sans hésitation, sans essayer d'éviter les actes qu'ils seront certainement forcés par nous d'accomplir.

Une dépêche de S. S. le Catholikos de Cilicie

S. S. le Catholikos des Arméniens de Cilicie, Mgr Sahag Khabayan, vient d'adresser la dépêche suivante à S. E. Boghos Nubar Pacha, Président de la Délégation Nationale Arménienne:

En vertu des pouvoirs qui vous sont conférés par S. S. le Catholikos d'Étchmiadzine pour la défense de la cause sacrée de l'Arménie, Nous sommes convaincus que la Cilicie est considérée par vous comme faisant partie intégrante de l'Arménie.

Nous estimons cependant de Notre devoir, en Notre nom et au nom des survivants arméniens de la Cilicie, de vous prier de soutenir la cause de la Cilicie avec le même zèle et sur le même pied d'égalité que la cause arménienne.

Une pétition au Président Wilson

La pétition suivante a été adressée au Président Wilson, par le Comité Néerlandais de Secours aux Arméniens.

Monsieur le Président,

Le comité néerlandais de secours aux Arméniens se rappelant votre déclaration dans votre message du 1^{er} septembre 1918 « cette guerre est une guerre de délivrance », vous prie respectueusement

de bien vouloir intervenir énergiquement, lors de la conclusion de la paix, pour la délivrance des Arméniens martyrisés par leurs tyrans turcs.

Cet ancien pays chrétien indo-européen dont l'histoire a été écrite, comme l'a dit le missionnaire américain Rev. Frederick Green, avec les larmes des saints et le sang des martyrs, a toujours gagné le cœur des peuples de l'Europe. Aussi le peuple américain a-t-il secouru effectivement depuis 1831 l'Arménie opprimée, comme le témoignent le travail des missions américaines dans le domaine de l'instruction et de la charité, et les fondations américaines de Mersivan, Sivas, Van, etc.

Ce travail a été continué et s'est développé pendant cette terrible guerre avec une persévérance sans égale. Mais à présent l'heure a sonné où tous les chrétiens d'Europe et d'Amérique doivent couronner leur travail au profit de la nation arménienne opprimée et maltraitée. Plus que jamais l'honneur demande l'acquittement d'une vieille dette. Depuis quarante années, l'article 61 du traité de Berlin du 13 juillet 1878, garantissant la vie, la propriété et la sécurité de la nation arménienne dans sa patrie d'Asie-Mineure, est restée lettre morte.

La nation arménienne doit être délivrée maintenant à jamais de toute oppression et de toute immixtion turque.

L'Arménie tourmentée depuis des siècles doit renaître après sa dernière et sa plus grande tribulation comme un état indépendant et libre sous son propre gouvernement. Vous pouvez et devez maintenant contribuer à la réalisation définitive de la promesse faite par les nations alliées, par les voix de MM. Clemenceau, Lloyd George et Orlando. Cette promesse contient le règlement du sort de la nation arménienne à la paix prochaine « selon les règles supérieures de l'Humanité et de la Justice. »

Nous nous appuyons, M. le Président, sur votre déclaration loyale faite au dernier « Independence Day » à bord de votre yacht « Mayflower » à M. Sevasly, représentant de la délégation arménienne : « Au prochain Congrès de la Paix aucune question ne sera résolue à moitié et parmi elles figure aussi la question arménienne ; elles recevront une solution définitive. »

Nous joignons notre appui à celui de tout le monde chrétien, ému du sort de l'Arménie, et vous prions de vouloir bien réaliser la déclaration de feu Gladstone : « Servir l'Arménie, c'est servir l'humanité. »

En faisant cela, vous réaliserez aussi, M. le Président, les paroles

finales de votre discours du 4 décembre 1917 : « La main de Dieu pèse sur les nations. Il leur sera miséricordieux, si elles savent s'élever jusqu'à la clarté et la hauteur de Sa propre Justice et de Sa Grâce. »

Le Comité exécutif de secours aux Arméniens

ANTOON VAN GIJN, *Président*

ancien Ministre des Finances de Hollande

Le Congrès Arménien de Paris

La colonie arménienne de Salonique s'est réunie à l'église arménienne et a exprimé ses sentiments d'inébranlable attachement et de reconnaissance profonde aux glorieuses nations alliées.

Suivant les instructions transmises par Nubar pacha, président de la délégation nationale arménienne à Paris, la colonie a élu sept représentants chargés de choisir avec les représentants des autres villes de Grèce, un délégué pour le Congrès national arménien de Paris.

Témoignages accablants...

On nous communique d'une source officielle les renseignements suivants sur les massacres d'Arméniens, qui se passeraient de commentaires :

Les témoignages suivants m'ont été donnés sous serment. J'ai attentivement et contradictoirement entendu les témoins. Vous pouvez considérer ces témoignages comme absolument véridiques.

1^o J'ai fui avec 18.000 personnes des deux sexes de Kharpout en Juin 1915 ; à Kanli Deré 5.000 hommes furent enlevés au convoi ; à Jurgab 2.000, plus 2.000 femmes invalides ; nous nous éloignâmes de ces malheureux, et peu après nous vîmes de la fumée qui s'élevait. Un garçon de 13 ans qui s'était échappé nous dit que tous avaient été brûlés, enduits de pétrole par les Tcherkess. Près de Veranshahir, nous fûmes dépouillés de tous nos vêtements et on nous donna seulement

quelques haillons. Trois femmes avaient caché de l'or dans leur bouche. A Ras-el-aïn, moi, 29 femmes et un garçon, nous payâmes un Tcherkess pour nous mettre dans un train allant à Alep; en route, on arracha de la bouche des femmes l'or avec lequel étaient bouchées leurs dents. (Déposition de Mlle Aghavni Boghossian de Kharpout).

2° J'ai vu 35 enfants jetés dans la rivière Karbour par les gendarmes; ceux qui avaient gagné la rive en nageant, furent chargés de poids et rejetés dans l'eau. C'était en Septembre 1916. Vers la même époque près de Ghellache, j'ai vu environ 30 femmes éventrées. Au même point, à un demi mille de ma tente, j'ai vu s'élever une fumée d'un endroit où je savais que 1.000 femmes et enfants étaient campés. Deux enfants qui s'étaient échappés nous dirent que tous avaient été brûlés vifs. (Mlle Bohige Mattosian). Là, les employés du chemin de fer se chargèrent de moi. (Mlle Marie Apkarian, âgée de 13 ans).

3° En Août 1917, une femme arménienne me dit qu'un certain nombre d'enfants et d'autres personnes avaient été jetés dans un trou près de Nisibin. Je m'y rendis et j'y trouvai une fosse, je ne sais de quelle profondeur, d'une longueur d'environ cent yards; elle était pleine d'os d'enfants. Je peux identifier l'endroit (M. Kévork Derbekian d'Ourfa).

4° En Septembre 1917, à Shodade, je fus emmené dans un avec des femmes et des enfants. Nous fûmes bâtonnés; je perdis connaissance sous les coups et tombai au milieu des corps. A Baggara un Arabe vint et m'en retira; il traversa la rivière à la nage en me portant et me conduisit à sa tente à deux journées de route. J'y ai vécu comme un Arabe et je fus tatoué aux marques de la tribu pour que les Tcherkess ne pussent me retrouver. Après deux ans, j'allai à Nisibin avec quelques femmes qui étaient allées pour vendre du blé.

5° Je suis parti d'Amasia avec un convoi de 1000 personnes (hommes, femmes et enfants), en Juillet 1915. Je suis arrivé à Alep, 3 mois après. En chemin, un grand nombre furent enlevés, les bras attachés derrière leur dos, y compris mon frère. Quatre cents autres furent tués au cours de la route; d'autres se suicidèrent et avec seulement neuf survivants j'arrivai à Alep. (M. Heghini Iknadiosian d'Amasia).

6° Je quittai Shaddiah avec un convoi de 2.500 hommes vigoureux, en Septembre 1916. Nous fûmes dépouillés de tous nos vêtements et traînés tous nus pendant 3 heures ; nous fûmes enfermés ensuite dans un enclos, entouré de gendarmes tcherkess et là tous furent massacrés l'un après l'autre. Je ne fus qu'étourdi sous les corps. Je fus sauvé pour avoir été recouvert par des morts. Seul avec un autre nous échappâmes au massacre (M. Hovsep Hovaguimian d'Aïntab).

Je vous donne ce qui précède comme des exemples de ce qui a été fait sur une échelle colossale pour l'extermination des déportés arméniens. La manière de procéder était la suivante ; les soldats remettaient les victimes aux gendarmes, les gendarmes les remettaient à leur tour aux Tcherkess et les Tcherkess obligeaient sous peine de mort les vagabonds nomades, Kurdes ou Arabes, de faire l'ouvrage ; cela donnait ainsi aux Turcs quatre moyens d'échapper aux responsabilités, en dépitant toute enquête.

La méthode turque reste en fait inchangée.

Un pasteur protestant arménien me fait savoir que le 2 Novembre dernier, les Turcs ont distribué des armes aux musulmans et que le 15 Novembre ils ont commencé à recruter des soldats pour une armée régulière du pied de paix ; il ajoute que les Turcs de la région croient que l'Entente acceptera l'extermination comme un fait accompli, et qu'il suffira de punir quelques sous-ordres pris comme boucs émissaires.

Une Conférence sur l'Arménie

Le 29 décembre 1918, à la salle des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, a eu lieu une très intéressante conférence sur l'Arménie, sous la présidence du général Malleterre, assisté du général Bailloud, ancien commandant en chef des forces françaises en Orient.

Les deux principaux conférenciers étaient M. Archag Tchobanian, et M. Herbert Adams Gibbons, homme de lettre américain, auteur d'une Histoire de l'empire ottoman, et qui vécut longtemps en Arménie.

La séance se termina par des projections représentant des scènes de massacres en Arménie, scènes qui soulevèrent l'indignation et la pitié de l'auditoire.

Une proclamation du Président Wilson

La proclamation suivante a été adressée, par le Président Wilson, au peuple américain, afin de soutenir la souscription de 30.000.000 de dollars demandée par le Comité américain de secours aux Arméniens et aux Syriens, pour soutenir immédiatement les populations en détresse de Turquie, de Perse et du Caucase.

Pendant plus de trois ans, la philanthropie américaine a été un facteur important de la conservation des Arméniens, Syriens, Grecs et autres exilés et réfugiés de l'Asie occidentale.

Dans deux occasions précédentes, j'ai fait appel au peuple américain pour ces malheureux sans foyers, que les vicissitudes de la guerre et les massacres ont jeté dans le plus grand dénuement.

La réponse a été des plus généreuses, et maintenant nous tendons à la période de réhabilitation. Pour ramener dans leurs foyers ces réfugiés, prospères jadis, appauvris maintenant, des sommes beaucoup plus importantes seront nécessaires que celles qui furent réclamées pour subvenir uniquement à leur vie dans leur exil du désert.

On estime que près de 4.000.000 d'Arméniens, de Syriens, de Grecs et d'autres victimes de la guerre dans le proche Orient auraient besoin de secours du dehors pour être soutenus pendant l'hiver. Beaucoup d'entre eux sont maintenant à des centaines de kilomètres de leurs foyers. La grande majorité sont des femmes sans ressources et des enfants, dont 400.000 orphelins.

Le Comité américain de Secours pour le proche-Orient demande qu'on souscrive un minimum de 30.000.000 de dollars du 12 au 19 janvier 1919, pour subvenir aux besoins les plus urgents de ces peuples.

Dans ce but, je fais encore une fois appel au peuple des Etats-Unis, afin qu'il contribue, plus généreusement même qu'il ne l'a fait jusqu'ici, pour soutenir pendant les mois d'hiver ceux qui, sans avoir commis aucune faute, ont été abandonnés mourants de faim et sans abri, et pour aider à rétablir ces peuples anciens, si durement opprimés, dans leurs foyers antérieurs, de façon à leur permettre de se suffire à eux-mêmes.

Woodrow WILSON

*Maison Blanche
29 novembre 1918.*

Une réunion d'Arméniens à Damas

Nous lisons dans le journal Al-Ahram, du Caire :

Près de trois mille Arméniens se sont réunis le 24 novembre à Damas. Des discours ont été prononcés et le texte suivant d'une dépêche à envoyer aux Alliés leur a été soumis. Le texte a été approuvé. En voici la traduction :

« Nous sommes plus de 3.000 Arméniens qui avons été éloignés par les Turcs de notre patrie (la Cilicie et les autres provinces arméniennes de Turquie). Nous nous sommes réunis aujourd'hui 24 novembre, à 10 heures du matin, à Damas, et avons décidé à l'unanimité de charger l'archevêque de Cilicie (Adana) d'envoyer en notre nom aux Puissances de l'Entente, protectrices du droit et de la justice, une dépêche contenant nos aspirations nationales au double point de vue social et politique. Ces aspirations sont les suivantes :

I. — La reconnaissance par les Alliés de l'union historique de l'Arménie et du gouvernement arménien souverain sur son sol, la reconnaissance de son indépendance et la reconnaissance du gouvernement arménien provisoire.

II. — Occupation par les soldats arméniens et par les soldats alliés des territoires arméniens et de la Cilicie.

III. — Réparation matérielle à accorder aux Arméniens qui ont été exilés.

Le capitaine Mercier (français) a prononcé une petite allocution et promis aux habitants de transmettre leur dépêche aux Alliés.

Résolution votée

par l'Union des déportés Arméniens

On télégraphie du Caire en date du 12 décembre :

Les Arméniens déportés ou exilés de toutes les villes et des villages de Turquie, terriblement éprouvés par les atrocités des Turcs, miraculeusement sauvés et se trouvant actuellement dans les alentours d'Alep, réunis en Assemblée le 5 décembre 1918, au nombre de 500, expriment leur extrême indignation contre la férocité sans égale des Turcs et au nom des veuves et des orphelins qui ont subi toutes persécutions et tous outrages, s'appuyant sur les principes proclamés par les Alliés, ils demandent :

1° L'immédiate évacuation de l'Arménie et de la Cilicie par les troupes turques et leur occupation par les forces de l'Entente et les populations arméniennes ;

2° La proclamation de l'Indépendance arménienne, l'établissement immédiat d'un gouvernement provisoire, et le rapatriement des exilés dans le plus bref délai possible ;

3° La protection par les Puissances de l'Entente des Arméniens vivant actuellement sous le joug turc ;

4° La remise à l'Etat Arménien de tous les biens appartenant aux Arméniens qui ont été massacrés ou autrement tués et qui n'ont pas laissé d'enfants ;

5° La réparation et l'indemnisation de tous les dommages individuels ;

6° La libération de toutes les femmes et de tous les enfants vendus, et des femmes mariées de force, pendant ou après les déportations, sous n'importe quel prétexte ;

7° Le juste et sévère châtiment de tous ceux reconnus coupables des crimes commis contre la race arménienne.

Pour l'union des Déportés Arméniens.

Aroutioun YESSAYAN, *Président*,
Dr BOGHOSSIAN, *Secrétaire*.

Pour les Arméniens et les Nestoriens

Un meeting peu nombreux, mais plein d'enthousiasme, a eu lieu le 4 décembre 1918 au Central Hall, Westminster, sous la présidence de l'Archevêque de Canterbury ; le but en était d'attirer l'attention publique sur les souffrances des réfugiés nestoriens et arméniens chassés il y a deux mois du nord-ouest de la Perse.

Après l'Archevêque de Canterbury, ont pris la parole Monseigneur Henry J. Grosch représentant le Cardinal Bourne, l'Evêque de Londres, M. Athelstan Riley et l'Evêque d'Athènes.

Un vote de remerciements au président a été proposé par un Arménien, le Colonel Gregory. Les résolutions suivantes ont été prises :

1° Le meeting, reconnaissant les besoins urgents des milliers de malheureux et affamés Nestoriens et Arméniens sur la frontière Turco-persane et aussi des autres populations chrétiennes qui ont souffert sous le gouvernement turc, désire convaincre le peuple britannique de la nécessité de fournir une aide aussi efficace que possible dans leurs souffrances actuelles, et fait appel au gouvernement afin qu'il prenne toute sa part dans cette œuvre humanitaire.

2° Attire l'attention du gouvernement sur la nécessité urgente de prendre des mesures pour assurer la sécurité et l'honneur, ainsi qu'un juste gouvernement aux Nestoriens et aux Arméniens.

Le Congrès français de la Syrie

Le professeur K. J. Basmadjian, dont l'autorité en matière d'histoire et de géographie des peuples de l'Orient est incontestable, a adressé la lettre de protestation suivante à M. H. Brenier, directeur général des Services de la Chambre de Commerce de Marseille, organisateur du Congrès français de la Syrie.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre invitation pour participer aux travaux du *Congrès français de la Syrie*, qui aura lieu à Marseille les 3, 4 et 5 janvier 1919, au Palais de la Bourse.

Désireux de voir les Syriens comme les Arméniens affranchis du joug ottoman et leur pays former un Etat indépendant, je n'ai qu'à louer l'initiative de la Chambre de Commerce de Marseille. Mais il y a un point sur lequel je voudrais bien attirer l'attention des Congressistes et du peuple syrien.

Je vois, à ma grande surprise, que les Syriens veulent s'étendre au-delà de leurs frontières naturelles et y faire entrer la Cilicie qui est un territoire purement arménien.

A la mort d'Alexandre, la Cilicie comme la Syrie, l'Asie-Mineure, la Mésopotamie et la Haute-Asie jusqu'à l'Indus, fit partie du royaume qui échut aux Séleucides grecs, et non aux Syriens, jusqu'à ce qu'elle devint une province romaine.

Si les Syriens se basent sur l'histoire des Antiochus, qui précisément étaient des Séleucides, que diraient-ils, si les Arméniens émettaient des prétentions sur la Syrie que Tigran le Grand, roi d'Arménie, conquit sur ces Séleucides mêmes et dont il occupa le trône de 83 à 69 avant J.-C. jusqu'à la conquête des Romains ?

Beaucoup plus tard, au Moyen Age, de 1080 à 1375, la Cilicie appartenait aux Arméniens jusqu'à la conquête par les Arabes, les Mamelouks d'Egypte, qui mirent fin au royaume d'Arménie, en emmenant en captivité son dernier roi, Léon V de Lusignan, qui mourut à Paris.

En outre, et ceci est le point le plus important à l'heure actuelle, la population n'est aucunement syrienne aujourd'hui, et elle ne l'a jamais été; la Cilicie est habitée par les Arméniens et les Turcs; il y a aussi un petit nombre d'Arabes Fellahs et de Turkmènes.

C'est un petit résumé historique que je sou mets, Monsieur le Directeur, à votre jugement impartial. Je crains que la question de la Cilicie ne devienne pour l'avenir un sujet de troubles entre les deux nations voisines; car, si les Syriens occupaient cette province, les Arméniens ne renonceraient jamais à leur droit et ce sera pour eux un pays *irredente*, et de cette façon la question d'Orient sera transportée des Balkans en Asie Mineure.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

K. J. BASMADJIAN
Professeur d'Histoire

REVUES ET JOURNAUX

Et l'Arménie ?

Il est très beau de rêver justice absolue, droit des peuples, société des nations. Il n'en est pas moins évident que, même avec toutes les aises garanties par leur victoire écrasante, ceux qui rêvent ces rêves voient dès à présent les difficultés de la réalisation. Une de ces difficultés est le conflit d'intérêts entre les grandes puissances et le fameux principe des nationalités : ce conflit, la vieille tradition des diplomaties le prolongera au lieu de l'abolir. Je n'en citerai qu'un exemple : le cas actuel, obscur, troublant, étrange et triste de la question arménienne, sur lequel il est impossible à quiconque est soucieux de probité, de garder le silence.

Tout le monde a déclamé sur le sort atroce des Arméniens assassinés et pillés par les Turcs avec l'encouragement de l'Allemagne durant de longues années, sans que personne osât, par crainte de guerre, intervenir mieux que par des lamentations platoniques. La guerre est pourtant venue. Les Arméniens ont pris les armes pour la cause de l'Entente autant que pour leur défense, et ont combattu héroïquement, soit chez eux, soit dans dans les rangs russes ou français, du premier au dernier jour. Ils se sont comportés non en gouvernés soulevés contre de cruels gouvernants, mais en nation conquise aspirant à redevenir libre, exactement comme les Tchéco-Slovaques. Les Turcs, les Allemands leur ont reconnu si bien cette qualité qu'ils ont justifié par là les horreurs commises en les attribuant à « l'état de guerre contre l'Arménie, amie de l'Entente ». Ils ont même, récemment, offert à cette nation la reconnaissance officielle de son autonomie nationale à condition qu'elle cessât de les combattre en Asie-Mineure — ce qu'elle a refusé superbement, bien qu'aucun secours allié ne pût lui venir, sauf quelques

centaines de Britanniques, et que la Russie l'eût trahie ignominieusement.

Or, devant cette situation nette, qu'est-ce que l'Entente a fait ? Elle n'a même pas reconnu aux Arméniens la qualité de belligérants alliés ! Elle n'a pas proclamé à la face du monde l'existence d'une Arménie indépendante, comme elle fit pour les Tchéco-Slovaques, Jougo-Slaves et Polonais ! Il y a eu des promesses « d'avenir », de bonnes paroles, des prises en considération, des condoléances de ministres — mais aucun acte précis. C'est avec étonnement qu'on a pu lire, dans les conditions d'armistice accordées aux Turcs, des clauses très vagues de protection semblant concerner encore dans les Arméniens des sujets turcs ! Ces amis ardents, ces frères d'armes, sur qui régna jadis un prince français, sont encore soumis chez nous-mêmes à de vexatoires formalités de surveillance. Les massacres continuent dans leur patrie, les Turcs se moquent de l'armistice, sur ce point et sur d'autres. Il existe toute une presse turcophile pour dire que les Turcs sont de bonnes gens désolés d'avoir été entraînés par le Kaiser et Enver contre la France qu'ils adorent. Et pendant qu'on débite ces bourdes, on voit des personnes comme M. Pierre Loti mêler à l'éloge de ses chers amis, nos ennemis les Turcs, l'insulte aux Arméniens dont beaucoup tombèrent sur notre front, en un article qui restera une tache sur sa gloire et qu'un grand journal parisien a publié tranquillement.

Comment expliquer cette inertie et cette sorte de malveillance sourde sans l'intervention des manigances obstinées de la diplomatie ? Ce n'est pas à l'opinion généreuse de la foule française que la tristesse des Arméniens si déçus peut s'en prendre et ils le savent : c'est au heurt entre le programme de justice intégrale et les intérêts des grands belligérants, parmi lesquels, dans la fameuse Société des Nations, il faudra bien comprendre l'atroce Turquie, bien qu'elle soit notre ennemie vaincue, car il est clair qu'on ne se décidera pas à jeter cette intruse hors d'Europe ! Déclarer l'Arménie belligérante-alliée et État libre, ce serait s'interdire de toucher à son intégrité territoriale telle qu'elle peut la revendiquer dans l'histoire, telle qu'elle l'eût reconquise en cinq ans de combats héroïques

sans la trahison double du tsarisme et du bolchevisme. La diplomatie objecte — ce qui est une excuse sinistre — que cette race a été tellement décimée, qu'elle ne saurait plus peupler l'étendue de son antique royaume : il vaudra mieux lui tailler un petit état dans les débris de l'ancien, oh ! cette fois avec de bonnes protections contre le Ture assassin, violateur et voleur ! En un mot, pour parler carrément, l'Arménie reste un objet d'échange : on ne tient compte de l'Arménie russe, qui aspire à se réunir à l'Arménie turque, on affecte de parler de l'Arménie mineure comme d'une petite « Cilicie » désignée vaguement par les termes ambigus de l'armistice entento-turc. Avec de tels principes, on n'eût jamais reconstitué la Grèce épuisée et vide d'hommes après Navarin, et on ne reconstituerait pas la Serbie actuelle !

Ainsi donc, la diplomatie fait tout pour que l'Arménie soit « une expression géographique ». En pleine victoire, c'est à peine si elle en revient au timide projet de 1913 « plaçant le statut politique de ce peuple sous la garantie des grandes puissances », vœu platonique qui n'arrêtera jamais les bouchers turcs — et ils opèrent de plus belle, sans que les troupes alliées occupent « toute » l'Arménie, sans qu'on aille chercher dans les harems les milliers d'esclaves, sans qu'on fasse police et ravitaillement pour le salut de ces alliés chrétiens ! C'est pour ce résultat que les Arméniens ont combattu — et encore, à la veille de la débâcle turque, une campagne de calomnie mystérieuse a tenté de les salir en parlant de « leur lâcheté dans la défense de Bakou », accusation dont lord Cecil a aussitôt fait publiquement justice. C'était la dernière manœuvre pour ôter dans l'Entente toute popularité à ces assassinés gênants qui eurent le mauvais goût de ne pas périr en totalité pour laisser les morceaux de choix de leur territoire historique à la convenance des grands preneurs.

Il reste comme fiche de consolation aux Arméniens, d'abord d'espérer d'être logés en petit protectorat à l'abri des massacres — ce qui est bien gentil — ensuite d'être représentés au Congrès de la paix, sinon en tant que nation belligérante autonome (puisque la lutte s'est achevée sans qu'on leur donnât cette croix de guerre là), du moins en tant que « nationalité ». Il faut

avouer que s'ils n'obtenaient même pas cela, il ne leur restera plus qu'à s'exclure de la célèbre société où ils seraient plus mal traités que les boches, et à se laisser dépecer en donnant au monde l'image douloureuse et navrante de l'écart entre les promesses de justice et les égoïsmes de l'intérêt diplomatique. Je ne plaide pas, je n'explique pas des « dessous » que j'ignore. Je constate des faits, avec étonnement et tristesse. Je constate que nul petit peuple n'a mieux agi et n'a été plus mal récompensé. Je constate que M. Wilson a posé en principe, avec l'assentiment des deux grands camps « que les petits peuples ont droit à disposer d'eux-mêmes, que tout règlement territorial doit être fait au bénéfice des populations intéressées et non comme partie d'un compromis de revendication entre les États rivaux » — et que, jusqu'à présent, rien de semblable ne s'annonce pour l'Arménie, au contraire !

M. Wilson et M. Clemenceau, qui sont autre chose, mieux et plus que des diplomates, qui sont des « réalisateurs justes » arrangeront-ils tout cela ? Je veux l'espérer, dans mon respect pour une race brave et martyrisée, la première en date de toutes les nations suppliciées que venge notre triomphe et envers qui un déni de personnalité et de souveraineté politique serait monstrueux. J'ai voulu surtout prendre un exemple, le plus frappant qui soit à cette heure même, pour montrer combien la tâche va être dure, combien l'idéal proposé devra écraser de tenaces résistances dans la vieille mentalité hypocrite des diplomaties traditionnelles, dans le conflit des puissances et des nationalités.

CAMILLE MAUCLAIR.

(*Le Soleil du Midi* du 27 décembre 1918).

La Nouvelle Arménie

(Du correspondant particulier du Times).

L'esquisse suivante des revendications arméniennes, qui devra être présentée à la Conférence de la Paix, a été tracée par Boghos Nubar Pacha, le fils du célèbre Nubar Pacha, premier ministre en Egypte, dont l'œuvre de régénération a été hautement appréciée par Lord Cromer et Lord Milner. Il est le Président de la Délégation arménienne nommée par le Catholikos et comme tel, le chef reconnu du peuple arménien. Il est appuyé par tous les partis arméniens, quel que soit leur pays d'adoption.

Les frontières de la Nouvelle Arménie et le système de gouvernement nécessaire pour assurer sa sécurité pendant la période de sa reconstitution seront déterminés à la Conférence de la Paix. En attendant, on a des raisons de croire que le règlement proposé par la Délégation sera adopté dans ses grandes lignes.

Les intérêts arméniens ne se heurtent qu'à ceux des Turcs, et quant au Turc, il a forfait au droit, perdu le pouvoir de défendre ses aspirations à une nouvelle vie. L'arrangement des frontières avec les autres nouveaux Etats, comme l'Etat géorgien, tartare, arabe dans le Nord, l'Est et le Sud ne présentent qu'une importance secondaire. Les limites de séparation des nationalités sont assez claires et n'entraînent probablement pas de grosses difficultés. L'existence d'une Arménie unifiée et autonome est le point essentiel et je présume que les délégués ne seront pas intransigeants vis-à-vis de l'intérêt de leurs voisins. Le facteur le plus important dans le plan de reconstitution est que la jeune République arménienne de l'Ararat ait décidé d'unir son sort à celui des Arméniens de Turquie en formant un Etat unifié. Cette décision a simplifié de beaucoup le règlement de la question du proche-orient.

Le droit moral des Arméniens à l'indépendance qu'ils ont proclamée est indiscutable; l'unique argument contre un Etat indépendant, dont pourraient se servir les amis des Turcs est que la politique ottomane de l'extermination a été si parfaite,

qu'il n'y a plus assez d'Arméniens là-bas, pour former le noyau d'une population; c'est un argument pour la non-intervention qui établira le principe du meurtre des petites nations civilisées, en admettant la survivance de la barbarie

Les Survivants arméniens. — Telle a été la politique suivie par le Turc depuis des années, et cependant la vantardise cynique de Talaat, qui voulait régler la question arménienne en en finissant avec tous les Arméniens, n'a pas été réalisée. Les statistiques sur les massacres varient et nous n'avons pas de chiffres exacts, mais on estime que le gouvernement ottoman a éliminé par le meurtre 800.000 habitants de la population chrétienne de l'Arménie turque depuis 1915. On espère que 600.000 ont échappé. Ceux-ci, avec un nombre presque égal de déportés et d'émigrés qui voudront rentrer dans leur patrie aussitôt qu'elle sera débarrassée du contrôle turc, formeront le noyau de l'Arménie libérée du joug turc. Mais la question de la majorité dans l'Arménie unifiée se résoud d'elle-même, depuis que deux millions d'Arméniens russes ont confirmé le désir d'être incorporés dans le Nouvel État.

Quant au mode de gouvernement, pendant longtemps encore, l'Arménie ne sera pas suffisamment forte pour se suffire, pour se relever toute seule, et l'expérience a démontré qu'un contrôle international, divisé, est trop gênant, lent et compliqué pour conduire régulièrement et sans interruption au progrès. L'Arménie demande qu'un mandataire de l'une des Puissances de l'Entente, l'Angleterre, la France ou l'Amérique soit là pour la protéger durant l'époque du développement de ses forces. Cette Puissance mandatrice formerait un Gouvernement, tracerait les lignes principales de l'administration et procurerait des troupes pour la sauvegarde de la vie et de la propriété, pendant la période de transition. Il n'est pas besoin d'avoir une grande force armée car une milice arménienne pourrait être enrôlée presque immédiatement. Les 25.000 soldats des troupes Arméniennes du Caucase, ainsi que les 8.000 Arméniens de l'armée d'Allenby pourraient être rappelés; et on pourrait en recruter d'autres en Amérique et ailleurs. Le principe de l'administration autonome (self-administration) sera développé sous le gouvernement provisoire, d'abord peut-être

par un Conseil nommé, auquel succéderait un Conseil élu. La délégation estime que dans peu d'années, la Nouvelle Arménie sera capable de se gouverner et de se défendre.

Nubar Pacha compte sur une population de deux millions et demi, aussitôt que l'on aura l'assurance qu'aucune ombre, aucun vestige de la suzeraineté turque ne saurait assombrir l'avenir.

De la mer Noire à la Méditerranée. — En ce qui concerne les frontières, la Nouvelle Arménie comprenant l'Arménie russe, les 6 vilayets turcs et la Cilicie ou l'Arménie Mineure s'étendra, si la proposition de la Délégation est acceptée, de la mer Noire à la Méditerranée. Sur la mer Noire, Samsoun avec ses lignes de communication intérieure avec l'Anatolie sera naturellement turc. Une étendue de littoral de l'est de ce port à un point Est de Trébizonde sera la côte arménienne. La frontière arméno-géorgienne sera fixée entre Trébizonde, le port d'Erzeroum, et Batoum, qui sera le débouché de la Géorgie. Les Arméniens ne réclament pas Trébizonde pour des raisons historiques, mais aucune commission impartiale ne pourrait accepter qu'il se forme une barrière économique, à cause d'une mince bande de terre intercalée entre l'Arménie et la mer, sur ses frontières nord. De la côte de la mer Noire, la frontière du nord de l'Etat proposé d'Arménie ira vers l'Est, comprenant Kars, Ardahan, Alexandropol, jusqu'à la frontière actuelle d'Érivan au-delà de laquelle l'élément tartare prédomine. Au sud de cette frontière, les limites orientales de l'Arménie s'étendront jusqu'à la frontière persane, atteignant le pays kurde. Une ligne de démarcation sera tracée de l'est à l'ouest séparant, autant que possible en tenant compte des nationalités, les territoires des Kurdes et des Arméniens. Cette ligne passerait à travers les provinces de Bitlis et de Van, jusqu'à Diarbékir où la frontière arabe reste encore à établir et de Diarbékir vers le sud-ouest jusqu'à Alexandrette sur la Méditerranée. Vers l'ouest, la frontière sur la côte de la Méditerranée comprendrait Mersina, d'où une ligne allant vers le nord jusqu'à un point entre Samsoun et Ordu sur la mer Noire formerait la frontière ouest du Nouvel État.

Le cas de l'Arménie est moralement plus fort que celui

d'aucune des petites nations dont la destinée doit être décidée à la Conférence de la Paix. On peut établir une analogie géographique entre l'Arménie, la Belgique et la Serbie; toutes ces petites nations se sont tenues sur le chemin de l'Allemand. Le crime de l'Arménie fut qu'elle se trouva entre les Turcs d'Europe et leurs coreligionnaires tartares du Caucase et de l'Asie centrale. Son existence était incompatible avec le Pantouranisme. Au printemps dernier, ceux des Arméniens qui restaient encore tinrent pendant 5 mois la vague de l'armée turque éloignée de la Perse et de la Mer Caspienne, et quand l'Armistice fut conclu, des bandes d'Arméniens menaient une guérilla sur les collines. Andranik, le fléau des Turcs depuis le commencement, ne se rendit jamais.

Dette de l'Angleterre envers l'Arménie. — Il n'est pas probable que les Alliés faiblissent à leur promesse de réparations. Notre propre dette est grande, car notre politique de soutenir la Turquie contre la Russie fut la cause en grande partie, des atrocités commises envers les Arméniens avant la guerre. Dans le Traité de Berlin et la Convention de Chypre, en éliminant la Russie, nous avons supprimé la seule sauvegarde des populations chrétiennes en Turquie, nous contentant des promesses de réforme turque, que nous ne pouvions pas appuyer, et tout en sachant que les Turcs n'avaient aucune intention de les remplir. Maintenant, après quatre ans de sacrifices, nous sommes enfin capables d'intervenir et de sauver ce qui survit. Il ne devrait pas être nécessaire de citer les Livres Bleus et des précédents pour prouver que le maintien de toute autorité ottomane dans les affaires d'Arménie, vicierait entièrement notre plan d'action.

Nous entendrons certainement parler beaucoup, très prochainement, du libéralisme du Turc, mais des siècles ont prouvé qu'il est incapable de réformes. C'est une simple machine à dévorer qui détruit ce qu'elle ne peut consommer. Outre son iniquité, sa politique d'extermination est un modèle de suicide économique, car elle a tari les sources de production. Des pays fertiles demeurent stériles dans la main morte du Turc, tandis que les Arméniens sont une des nations les plus

pratiques, intelligentes, industrielles et prolifiques de l'Orient.

Chacune de ces qualités a eu son poids dans les accusations des Turcs contre eux; mais soit comme agents civilisateurs, soit comme source de régénération matérielle, ils sont les seuls héritiers du sol qui historiquement leur appartient.

Il faudrait que dans quelques mois, la nouvelle Arménie soit une réalité. Supprimer l'ombre terrible dans laquelle le pays a été enseveli est le plus grand service que la guerre ait rendu à la civilisation en Orient. Une réparation complète est impossible, mais la libération d'un peuple dont le nom est devenu synonyme de martyr et qui a longtemps été menacé d'extinction, sera accomplie. L'endurance extraordinaire des Arméniens sous les persécutions, leur fidélité à leur nationalité et à leur religion sont à un certain degré, des gages de la solidarité de cette nation.

(*Le Times* du 31 décembre 1918).

FAITS ET INFORMATIONS

EN TURQUIE

Démission du ministre de la guerre

ATHENES, 20 décembre. — On mande de Constantinople que le ministre de la guerre de Turquie, Abdallah pacha, est démissionnaire.

Tewfik pacha a assumé provisoirement la direction du ministère de la guerre, mais on prévoit une crise ministérielle.

Les hauts-commissaires de l'Entente ont remis à la Sublime Porte une note exigeant le retour immédiat des populations évacuées, leur réinstallation et leur ravitaillement régulier.

Les troupes alliées à Constantinople

L'agence Reuter apprend qu'un bataillon des troupes françaises a été détaché pour occuper Stamboul, le quartier turc de Constantinople.

Un bataillon britannique tiendra garnison à Péra, dans la partie européenne de la ville, et on s'attend à ce qu'un détachement italien occupe une autre partie de la ville.

Un quartier général français à Constantinople

Le général Franchet d'Esperey vient de transporter son quartier général de Salonique à Constantinople. Il s'y trouve en communications plus faciles avec les territoires balkaniques, hongrois et russes sur lesquelles s'étend son commandement.

Les correspondances de Constantinople font remarquer que le gouvernement ottoman demeure d'une déplorable faiblesse et que le comité Union et Progrès, bien que ses chefs se soient enfuis, continue sa propagande et exerce sa tyrannie comme par le passé.

Agitation des musulmans d'Arménie et de Cilicie

Selon des informations d'apparence sérieuse parvenue en Egypte, les fonctionnaires turcs de Cilicie et d'Arménie prendraient assez fréquemment une attitude douteuse. Certains auraient armé une partie de la population musulmane en invoquant une prétendue nécessité de la mettre en état de résister à des attaques hypothétiques de bandes de brigands.

Une nervosité assez marquée se manifeste dans la partie chrétienne de la population d'Arménie.

On distribue des armes à la population turque

On mande à l'agence des Balkans : — Le journal turc *Sys* affirme que les autorités militaires anglaises ont fait comparaître

le directeur de la police de Constantinople et lui ont demandé des explications au sujet de la distribution d'armes à la population turque.

La situation est en effet assez trouble. C'est ainsi que le comptable de la Société des ciments de Constantinople, un certain Vladimirov, a été l'objet d'une tentative d'assassinat au moment où il rentrait chez lui, et que les sujets grecs sont constamment molestés.

A Constantinople

On mande de Constantinople à l'agence d'Athènes en date du 27 décembre.

La Chambre ottomane a été dissoute par suite de l'opposition des députés jeunes-turcs, qui continuent leur politique de violence.

Le destroyer grec *Lion* est entré dans le port de Smyrne où il a débarqué un détachement de marins grecs. L'enthousiasme de la population est indescriptible. A la vue du drapeau hellénique, des manifestations monstres ont eu lieu.

La presse arménienne de Constantinople se déclare fermement en faveur d'une collaboration étroite entre les Grecs et les Arméniens de Turquie, ajoutant que les derniers maux communs rendent plus étroits les liens entre les deux nations vivant sous le même joug.

Une personnalité éminente du conseil national du Patriarcat arménien, au cours d'une interview au journal *Ethnos*, a dit que l'hellénisme de Turquie peut être certain de trouver un plein appui auprès des Arméniens de Turquie. Si vraiment les puissances ont admis les principes de M. Wilson, la capitale de la Turquie doit revenir aux Grecs, comme étant l'élément le plus fort dans cette ville. Les Arméniens donneront toujours leur vote en faveur de la nation sœur et amie, avec laquelle ils souffrirent ensemble et avec laquelle ils forment l'élément le plus libéral et le plus civilisé d'Orient.

Les chrétiens de Turquie

Athènes, 23 décembre. — La presse d'Athènes et de Salonique exprime son indignation au sujet du sort des chrétiens en Turquie. Les nouvelles représentent la situation des populations comme critique, tant à l'intérieur que dans la capitale elle-même.

Au Parlement ottoman, des discussions orageuses ont eu lieu au sujet des prescriptions dirigées contre les éléments grecs et arméniens de la population. L'ancien chef de la police, Mourat, instigateur des massacres, a été traduit devant le conseil de guerre.

Les journaux arméniens préconisent une entente étroite avec les Grecs et appuient la solution des questions de Thrace, de Constantinople et du littoral conformément au point de vue hellénique.

Le châtimement des coupables

On mande de Constantinople au Petit Parisien en date du 25 décembre.

Le gouvernement vient de décider l'institution d'un conseil de guerre extraordinaire qui aura à juger tous les fonctionnaires ayant trempé dans les massacres arméniens. Malheureusement, la plupart de ces fonctionnaires sont en fuite, comme leurs maîtres, Enver, Talaat et Djemal. On ne peut que regretter que le maréchal Liman

von Sanders, l'ancien chef de la mission militaire allemande en Turquie, l'un des tout premiers responsables des massacres, ait pu hier quitter librement Constantinople à bord du *Tigre*. Le fameux général allemand, qui, en décembre 1916, avait l'audace d'écrire : « Il faut épurer la Turquie de tous les éléments non musulmans », rentre tranquillement à Berlin. Sa place n'était-elle point plutôt ici en attendant le conseil de guerre ?

Les Turcs et leurs sujets chrétiens

Athènes, 31 décembre. — Le journal turc *Sabah* de Constantinople publie une lettre de l'ex-préfet de Harpout, Nazim bey, qui révèle les procédés appliqués par ordre du gouvernement turc dans l'extermination des Grecs et des Arméniens d'Asie-Mineure. Ils consistaient à les jeter à la mer et à les y faire périr. Nazim bey ajoute avoir été destitué par Talaat, alors ministre de l'Intérieur, sous le cabinet du prince Saïd-Halim, pour avoir osé demander par dépêche la cessation de ces procédés.

Tevfik pacha et les jeunes-turcs

Les journaux turcs sont informés que les élections législatives n'auront lieu que dans un délai de quatre mois, comme l'exige la Constitution turque. En conséquence, Tevfik pacha, restera dictateur de la Turquie pour un temps indéfini.

Le journal jeune-turc *Mirber* a cessé de paraître, en signe de protestation pour la dissolution de la Chambre.

Un journal turc révèle que Tevfik pacha, avant de procéder à la dissolution de la Chambre, rendit visite au délégué du gouvernement anglais à Constantinople, avec qui il conféra longuement.

Le journal ajoute que le vizir agit ainsi afin de s'assurer l'aide des alliés, dans le cas où les jeunes-turcs tenteraient de réagir. Le gouvernement turc fait savoir qu'il a pris des mesures rigoureuses contre les membres du comité « Union et progrès ». Ceux-ci, comme tous les députés jeunes-turcs seront exilés.

Grecs et Arméniens

Constantinople, 2 janvier. — Un accord complet règne entre les éléments grec et arménien de Turquie. Tous deux semblent convaincus de l'intérêt qu'ils auraient à se présenter au Congrès de la paix parfaitement solidaires. Les journaux arméniens de Constantinople préconisent une collaboration étroite entre les deux nations. Un membre éminent du Conseil national du patriarcat arménien à Constantinople a déclaré, dans une entrevue récente, qu'un plein appui des Arméniens est assuré à l'hellénisme. « Les Arméniens sont certains, a-t-il dit, de trouver sous un gouvernement grec le bonheur dont jouissent déjà leurs frères en Grèce libre. »

De son côté l'élément grec s'intéresse vivement à la création de l'Etat arménien, qui entraînera la délivrance des populations grecques habitant dans les territoires devant former ce nouvel Etat.

La Grèce et l'Arménie

Une manifestation s'est produite au Parlement grec en faveur du peuple arménien. Un député, M. Stamatis, ayant demandé au président de la Chambre de se faire l'interprète des sympathies du peuple grec auprès du peuple arménien, au moment où celui-ci va réaliser son idéal national, M. Sefoulis, président de la Chambre, après avoir rappelé les liens unissant traditionnellement le peuple grec et le peuple arménien, a proposé à la Chambre d'exprimer ses vœux en ces termes :

« La Chambre des Hellènes ayant suivi avec une profonde sympathie les luttes nationales en vue de la restauration de la race arménienne, forme le vœu de voir couronner par un succès définitif les efforts et les aspirations du peuple arménien et exprime sa conviction que le gouvernement, dans ses démarches au Congrès de la paix, demandera la reconnaissance définitive et la consécration des justes aspirations du peuple arménien. »

Ce texte a été unanimement applaudi. M. Repoulis, vice-président du Conseil, s'est associé, au nom du gouvernement, à ces vœux.

Evaison de trois bourreaux de l'Arménie

On mande d'Athènes à l'Agence des Balkans : On mande de Constantinople que le capitaine d'artillerie tcherkesse Chakir, ancien commandant des « Irréguliers » dans le villayet d'Angora, et qui avait été arrêté, à la suite de révélations faites sur le rôle joué par cet officier dans les massacres d'Arménie, et conduit sous escorte à Constantinople, a réussi à s'évader.

Arif bey et Rachid bey, anciens valis d'Angora sous le régime jeune-turc, arrêtés tous deux sous la même accusation, ont également réussi à s'évader.

Des mandats d'arrêt ont été lancés contre les fonctionnaires qui ont favorisé la fuite des trois accusés.

AU CAUCASE

La mission française au Caucase

Des nouvelles reçues d'Ekaterinodar en date du 25 novembre annoncent que la mission française envoyée par le général Franchet d'Esperey est arrivée à destination.

Cette mission devra assister le général russe Denikine, qui a su grouper autour de lui, dans la région de Kouban, de nombreux corps de volontaires, en majorité des cosaques, pour en former le noyau d'une armée antibolchevik dans le sud de la Russie.

Cette petite mission française, trente-cinq officiers et une centaine de matelots, écrit la *Volnaïa Kouban*, est arrivée le dimanche 24 novembre à Novorossisk. Les habitants ont fêté avec un enthousiasme et une émotion indescriptibles l'arrivée de la flotte alliée, deux dreadnoughts, un anglais, le *Liverpool*; un français, l'*Ernest-Renan*, et deux torpilleurs.

Le Gérant : ÉMILE BERTRAND

Imp. M. FLINIKOWSKI, 216, Bd Raspail, Paris (14^e)

